LE BIOALIMENTAIRE ÉCONOMIQUE

BILAN DE L'ANNÉE 2019

Votre gouvernement

Québec

AVANT-PROPOS

Le Bioalimentaire économique — Bilan de l'année 2019 offre un portrait de l'industrie bioalimentaire du Québec ainsi qu'un aperçu de la conjoncture économique mondiale pour l'année 2019.

Les situations retenues illustrent la performance de chacun des secteurs de l'industrie bioalimentaire, soit l'agriculture et les pêches, la transformation, le commerce de détail et la restauration. Ce bilan contient également une analyse des principaux facteurs sous-jacents à cette performance, c'est-à-dire la conjoncture économique, l'évolution de la demande intérieure et la dynamique des échanges internationaux.

Ce portrait de l'industrie bioalimentaire du Québec paraît aussi dans un contexte marqué par la pandémie de la COVID-19, qui affecte tous les pans de l'économie et tous les secteurs de l'industrie bioalimentaire du Québec. Le secteur de la production agricole fait face, par exemple, au problème de main-d'œuvre étrangère, le commerce au détail se réinvente dans le commerce en ligne, les salles à manger des restaurants ont dû fermer et certains sous-secteurs de la transformation doivent trouver de nouveaux débouchés pour leurs produits.

D'un autre côté, l'industrie bioalimentaire, que l'on tient généralement pour acquise, est plus que jamais reconnue comme une activité prioritaire compte tenu de son rôle névralgique dans l'approvisionnement alimentaire de la population du Québec, qui est un besoin essentiel. Cette pandémie amène ainsi son lot d'incertitudes et de questionnement par rapport à l'évolution de l'industrie bioalimentaire québécoise.

Puisqu'ils portent sur l'année 2019, les chiffres et conclusions de ce bilan ne rendent pas compte des développements qui sont en cours. Ainsi, les résultats qui y sont présentés peuvent paraître en déphasage avec la situation actuelle dans le secteur bioalimentaire, mais les conséquences de cette pandémie feront l'objet de publications ultérieures.

SOMMAIRE DU BILAN

1 LES CHIFFRES CLÉS ET L'ÉVOLUTION GLOBALE DE L'INDUSTRIE BIOALIMENTAIRE AU QUÉBEC EN 2019 7

2 LA CONJONCTURE ÉCONOMIQUE ET BIOALIMENTAIRE 11

2.1 LA CONJONCTURE ÉCONOMIQUE 11

2.2 LA CONJONCTURE AGROALIMENTAIRE : EFFETS SUR LES PRIX AGRICOLES ET SUR LES PRIX À L'EXPORTATION DES PRODUITS AGROALIMENTAIRES 14

3 LA DEMANDE ALIMENTAIRE DES CONSOMMATEURS ET LE PRIX DES ALIMENTS ET DES BOISSONS 19

3.1 LE COMMERCE DE DÉTAIL ALIMENTAIRE 21

3.2 LA RESTAURATION 22

4 L'ÉVOLUTION DES ÉCHANGES COMMERCIAUX INTERNATIONAUX 25

5 LA TRANSFORMATION DES ALIMENTS, DES BOISSONS ET DES PRODUITS DU TABAC 31

6 LA PÊCHE MARITIME ET LA TRANSFORMATION DES POISSONS ET FRUITS DE MER 35

7 L'AGRICULTURE 39

8 LES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES DES SECTEURS DE L'INDUSTRIE BIOALIMENTAIRE AU QUÉBEC 43

8.1 LE SECTEUR TERTIAIRE AU QUÉBEC : LEADER EN MATIÈRE D'EMPLOIS ET DE VALEUR AJOUTÉE 43

8.2 LE SECTEUR DE LA TRANSFORMATION ALIMENTAIRE AU QUÉBEC : UN ACTEUR DYNAMIQUE 44

8.3 L'AGRICULTURE AU QUÉBEC : UN SECTEUR QUI SOUTIENT 94 000 EMPLOIS 45

8.4 LES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES DES DÉBARQUEMENTS MARITIMES POUR L'ÉCONOMIE QUÉBÉCOISE 46

9 LES ACCORDS COMMERCIAUX DE LIBRE-ÉCHANGE AU COURS DE LA PÉRIODE 2019-2020 49

9.1 LES ACCORDS EN VIGUEUR 49

9.2 LES NÉGOCIATIONS EN COURS 50

9.3 LES ACTIVITÉS EXPLORATOIRES 51

9.4 LES LITIGES 51

ANNEXES 52

1 LES CHIFFRES CLÉS ET L'ÉVOLUTION GLOBALE DE L'INDUSTRIE BIOALIMENTAIRE AU QUÉBEC EN 2019

PIB BIOALIMENTAIRE

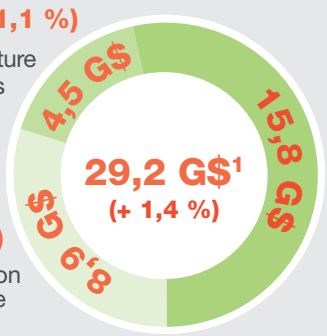

(+ 1,1 %)
Agriculture et pêches

(+ 0,9 %)
Secteur tertiaire

(+ 2,7 %)
Transformation alimentaire

51 % Part des produits consommés provenant des fournisseurs du Québec

DEMANDE ALIMENTAIRE AU QUÉBEC

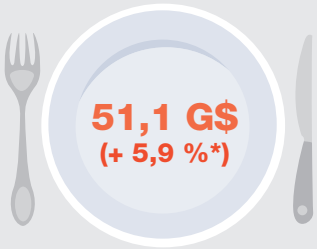

33,6 G$ (+ 6,4 %) Ventes dans le commerce de détail alimentaire et les circuits courts

17,5 G$ (+ 5,1 %) Ventes des services alimentaires (HRI)

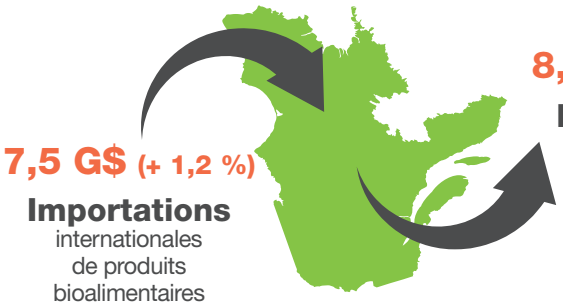

7,5 G$ (+ 1,2 %)
Importations internationales de produits bioalimentaires

8,8 G$ (+ 3,0 %)
Exportations internationales de produits bioalimentaires

0,7 % Hausse des prix à la consommation des boissons alcoolisées

3,0 % Hausse des prix à la consommation des aliments et boissons non alcoolisées

Plus de 80 000
Entreprises

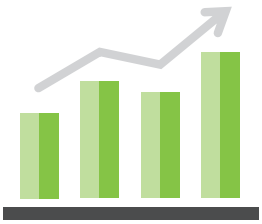

2,3 G$ (- 2,6 %)
Investissements

532 526
Emplois
(13 855 nouveaux emplois)

9,1 G$ (+ 8,0 %) Recettes monétaires agricoles du marché

9,7 G$ (+ 8,4 %) Recettes monétaires agricoles totales

31,4 G$ (+ 4,1 %)
Livraisons manufacturières

1 Il s'agit du PIB réel aux prix de base (année de référence 2012), y compris une estimation du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation pour les autres magasins (ex. : Walmart), les services de restauration (hôtellerie et marché institutionnel) et les autres circuits de distribution (ex. : marchés publics). Les données du PIB réel présentées pour l'industrie bioalimentaire et ses secteurs ne prennent pas en compte le cannabis, sauf mention contraire. Avec le cannabis, le PIB réel de l'industrie bioalimentaire est évalué à 31,0 G$.

* Progression par rapport à l'année 2018.

Note : Dans ce document, le symbole k$ signifie « milliers de dollars », le symbole M$, « millions de dollars » et le symbole G$, « milliards de dollars ».

UNE CONJONCTURE ÉCONOMIQUE MONDIALE TOUJOURS MARQUÉE PAR DES TENSIONS ET UNE CROISSANCE ENCORE MOINS FORTE EN 2019

- Le ralentissement de la croissance économique mondiale qui avait déjà commencé à se faire sentir en 2018 s'est poursuivi en 2019. L'économie mondiale au cours de l'année 2019 a subi les contrecoups de la montée des tensions géopolitiques, notamment entre les États-Unis et l'Iran, de l'intensification des troubles sociaux dans certains pays émergents et de la dégradation des relations entre les États-Unis et leurs partenaires commerciaux. Les restrictions au commerce ont en outre ralenti de manière importante la progression des échanges internationaux, qui est passée de 3,8 % en 2018 à 0,9 % en 2019.
- À l'échelle mondiale, l'économie a affiché une performance de 2,9 % en 2019, soit la plus faible depuis l'année 2016. Le ralentissement économique s'est manifesté dans les économies émergentes et les économies en développement ainsi que dans la plupart des pays les plus développés, sauf au Royaume-Uni et au Japon.
- Au Canada, la croissance économique a été moins importante en 2019 (+1,6 %) qu'au cours des deux dernières années en raison notamment des faibles prix du pétrole. Au Québec, elle s'est établie à 2,7 %, soit un taux équivalent à celui de l'année 2017 et supérieur à celui de l'année 2018 (+2,5 %). La performance du Québec trouve notamment sa source dans la consommation élevée des ménages et les investissements publics.

UNE INDUSTRIE BIOALIMENTAIRE QUÉBÉCOISE DONT LA CROISSANCE A RALENTI EN 2019

- Le produit intérieur brut (PIB) réel de l'industrie bioalimentaire québécoise est évalué à 29,2 G$, une hausse de 1,4 % par rapport à l'année 2018. L'industrie affiche ainsi une performance inférieure à celle des années 2018 (+3,0 %) et 2017 (+4,5 %).
- Plusieurs secteurs ont contribué à la croissance du PIB réel bioalimentaire en 2019. Après un repli en 2018, le PIB du secteur primaire (4,5 G$) a affiché un taux de croissance de 1,1 %. Celui de la transformation alimentaire, un taux de 2,7 % (section 5) et celui du secteur tertiaire, un taux de 0,9 % (section 3).
- Comme en 2018, l'année 2019 a été marquée par des fluctuations sur les marchés internationaux des produits bioalimentaires. En effet, plusieurs facteurs ont pesé sur les performances de l'industrie bioalimentaire. Il y a eu notamment des tensions commerciales entre les États-Unis et la Chine, les effets de la peste porcine africaine dans plusieurs pays, dont la Chine, les restrictions momentanées de la Chine concernant l'importation de viande de porc canadienne et la réduction très marquée des exportations de produits oléagineux canadiens en Chine. Dans l'ensemble, l'industrie bioalimentaire est néanmoins demeurée résiliente grâce, entre autres choses, à la vigueur de la demande intérieure et à la reprise des exportations dans certains secteurs.
- Les activités des différents secteurs de l'industrie bioalimentaire ont permis de générer des retombées économiques substantielles pour l'économie québécoise. En effet, plus de 30 G$ ont servi à procurer directement un revenu aux salariés et aux entreprises de l'industrie bioalimentaire en 2019. Ces activités ont aussi contribué à soutenir directement un peu plus de 492 000 emplois (en équivalent temps plein).

UNE DEMANDE ALIMENTAIRE VIGOUREUSE DE LA PART DES CONSOMMATEURS EN 2019

- La demande alimentaire intérieure (achats des consommateurs) a progressé de 5,9 % pour atteindre 51,1 G$ en 2019. Cette croissance a été enregistrée dans les services alimentaires (+5,1 %), le commerce de détail et les autres circuits de distribution (+6,4 %). Elle est attribuable en partie à l'augmentation de la population et des prix alimentaires, mais aussi à une demande ferme des consommateurs (ménages québécois, touristes, etc.). Au cours des quatre dernières années (2016-2019), la croissance de la demande intérieure, sans l'effet de prix, s'est maintenue à des taux supérieurs à 3,2 %.
- Des facteurs tels qu'une économie vigoureuse et un taux de chômage très bas au Québec ont contribué à soutenir les dépenses alimentaires des Québécois. Combinés à une saison touristique enviable, ils ont permis la bonne tenue des prix (+3,1 %) et une croissance notable des ventes dans la restauration (section 3).

- Chez les détaillants et dans les autres circuits de commercialisation, les ventes alimentaires montrent une excellente progression en 2019 (section 3), dans un contexte de hausse des prix alimentaires (+2,3 %). La croissance (+8 %) a surtout été enregistrée dans les magasins non traditionnellement alimentaires (Walmart, Costco, etc.) et les autres circuits (marchés publics, kiosques à la ferme, etc.). Toutefois, les magasins d'alimentation traditionnels (supermarchés, épiceries, dépanneurs-tabagies, magasins de bière, de vins et de spiritueux, magasins spécialisés) ne sont pas en reste avec un accroissement des ventes de 5,9 %.

LES EXPORTATIONS INTERNATIONALES DE NOUVEAU SUR LE CHEMIN DE LA CROISSANCE EN 2019

- En 2019, les exportations de produits bioalimentaires sur les marchés internationaux ont progressé de 3 % par rapport à l'année précédente. Ainsi, après la baisse constatée en 2018, elles sont de nouveau en croissance malgré une conjoncture économique mondiale toujours marquée par les tensions commerciales et la peste porcine africaine.
- La dynamique de la croissance s'est manifestée dans tous les principaux secteurs d'exportation de produits bioalimentaires du Québec, à l'exception du secteur des oléagineux. Ce dernier avait pourtant enregistré la plus forte croissance l'année précédente, grâce à la demande chinoise.
- En 2019, la demande chinoise a été fortement impactée par la peste porcine africaine. À la suite de la réduction du cheptel en Chine à cause de cette maladie, les importations chinoises de viande porcine ont augmenté tandis que celles des fèves de soya ont baissé. Au Québec, cette situation a occasionné une augmentation de 34 % pour la viande porcine et une forte baisse (-98 %) des exportations de fèves de soya vers la Chine.

UNE PROGRESSION ENTAMÉE EN 2013 QUI CONTINUE POUR LES LIVRAISONS MANUFACTURIÈRES D'ALIMENTS, DE BOISSONS ET DE PRODUITS DU TABAC AU QUÉBEC

- La valeur des livraisons (ventes) manufacturières des transformateurs alimentaires a augmenté de 4,1 % pour s'établir à 31,4 G$ en 2019. Cette croissance s'inscrit dans la dynamique amorcée en 2013, qui a permis aux livraisons de croître à un rythme moyen de 5,3 % par année depuis lors.
- Cette croissance est attribuable à plusieurs facteurs, dont la demande alimentaire intérieure des consommateurs, qui a encore connu une progression appréciable en 2019 (+5,9 %), la reprise des exportations internationales de produits transformés (+4,0 %) et l'augmentation des prix des produits vendus par les transformateurs (+2 %). Tous ces éléments ont permis au Québec d'afficher une des plus fortes croissances pour cette industrie, comparativement à l'Ontario (+2,1 %) ou à l'ensemble des autres provinces (+3,2 %).
- Le Québec renforce ainsi sa part des livraisons canadiennes dans le secteur de la fabrication d'aliments, de boissons et de produits du tabac, qui s'élève à 25,6 % en 2019.

UNE REPRISE DE LA CROISSANCE EN 2019 POUR LES RECETTES MONÉTAIRES AGRICOLES PROVENANT DU MARCHÉ

- En 2019, les recettes monétaires agricoles tirées du marché ont recommencé à croître (+8 %) après la baisse constatée en 2018. Le redressement des prix payés aux éleveurs de porcs, les rendements très élevés en acériculture et le paiement de prix un peu plus élevés aux producteurs laitiers ont contribué à cette croissance, qui est la plus forte depuis l'année 2012.
- De plus, les recettes monétaires agricoles totales ont augmenté de façon plus marquée que les dépenses d'exploitation, de sorte que les entreprises agricoles ont affiché une meilleure rentabilité en 2019.

2 LA CONJONCTURE ÉCONOMIQUE ET BIOALIMENTAIRE

2.1 LA CONJONCTURE ÉCONOMIQUE

Des signes de ralentissement de l'économie mondiale dès l'année 2018

Le ralentissement de la croissance économique mondiale, qui avait déjà commencé à se manifester en 2018, s'est accentué en 2019[2]. En effet, après une croissance de 3,9 % en 2017, l'économie mondiale a affiché un léger recul en 2018 (+3,6 %), puis un ralentissement plus prononcé en 2019 (+2,9 %).

Au cours de l'année 2019, l'économie mondiale a subi les contrecoups de la montée des tensions commerciales entre les États-Unis et leurs partenaires commerciaux, de l'intensification des troubles sociaux dans certains pays émergents ainsi que des tensions géopolitiques, notamment entre les États-Unis et l'Iran. Les restrictions au commerce ont en outre ralenti de manière importante la progression des échanges internationaux, qui est passée de 3,8 % en 2018 à 0,9 % en 2019. Ces conditions ont engendré, à l'échelle internationale, des incertitudes défavorables aux investissements des entreprises, à certains égards.

Un fléchissement de la croissance dans les économies émergentes et en développement

Dans les pays émergents et en développement, la croissance du produit intérieur brut (PIB réel) est passée de 4,5 % en 2018 à 3,7 % en 2019 en raison d'un ralentissement en Chine (+6,1 %), en Inde (+4,2 %), dans les pays en émergence d'Europe (+2,1 %), en Amérique latine et dans les Caraïbes (+0,1 %). Le ralentissement de la croissance en Chine s'explique en bonne partie par la dégradation des relations qui affectaient alors les échanges commerciaux avec les États-Unis[3].

La reprise s'est poursuivie à un rythme lent au Brésil (+1,1 %) et en Russie (+1,3 %), alors que l'activité économique a fait du surplace au Mexique.

Dans leur ensemble, les économies émergentes et en développement ont progressé moins rapidement qu'au début des années 2010, alors que la croissance atteignait 5,8 %. Elles n'en restent pas moins un important moteur de la croissance mondiale, puisque l'expansion s'y est poursuivie beaucoup plus rapidement que dans les pays les plus développés.

FIGURE 1 | TAUX DE CROISSANCE DU PIB RÉEL DANS LES GRANDES RÉGIONS ET EN CHINE, DES ANNÉES 2010 À 2019, EN POURCENTAGE

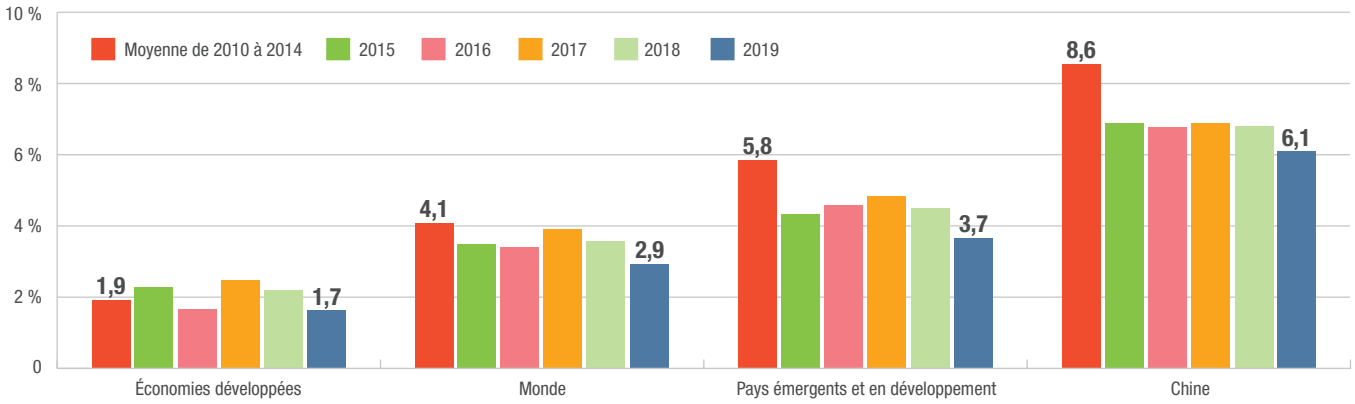

Source : Fonds monétaire international; compilation du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

2 Fonds monétaire international, *Perspectives de l'économie mondiale*, janvier et avril 2020.
3 À titre d'information, notons que les deux parties ont conclu une entente dite de « phase un » à la fin de l'année 2019 pour réduire les entraves au commerce.

Un ralentissement de la progression pour la plupart des économies les plus développées

En 2019, la progression de l'activité économique a été moins importante aux États-Unis et dans la zone euro par rapport à l'année 2018, alors qu'elle s'est légèrement améliorée au Royaume-Uni et au Japon. Dans l'ensemble, la croissance du PIB réel a atteint 1,7 % en 2019 dans les économies les plus développées, comparativement à 2,2 % en 2018. En particulier, la croissance du PIB réel aux États-Unis a décéléré légèrement pour se situer à 2,3 % en 2019.

FIGURE 2 | TAUX DE CROISSANCE DU PIB RÉEL DANS CERTAINS PAYS DÉVELOPPÉS ET AU QUÉBEC, DES ANNÉES 2010 À 2019, EN POURCENTAGE

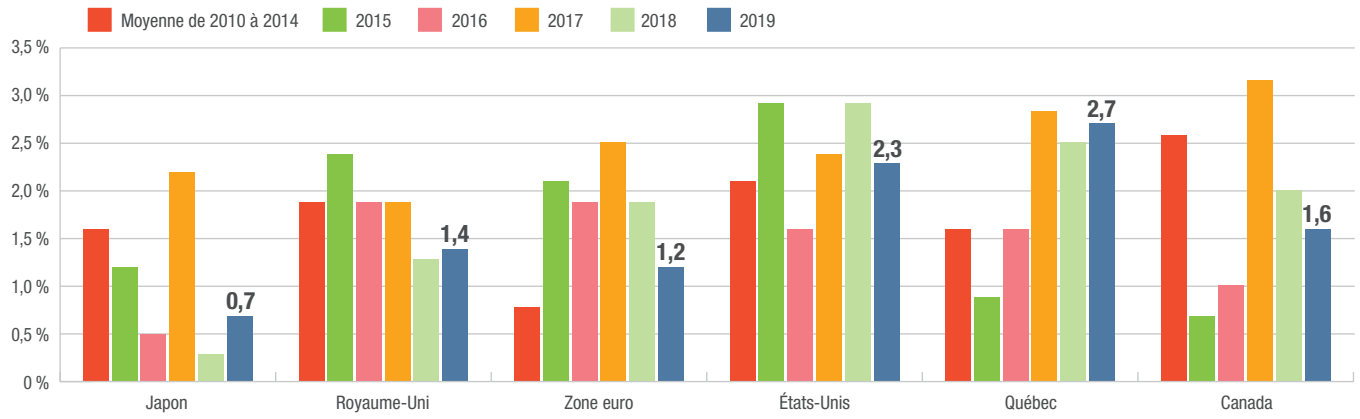

Sources : Fonds monétaire international, Statistique Canada, ministère des Finances du Québec et Institut de la statistique du Québec; compilation du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

Au Canada, la croissance de 1,6 % du PIB réel en 2019 a été moins importante qu'au cours des deux années précédentes en raison, notamment, de l'effet des faibles prix du pétrole dans les provinces productrices. Notons toutefois la bonne tenue des dépenses des ménages et, dans une moindre mesure, de celles des administrations fédérale et provinciales ainsi que de la valeur des exportations sur les marchés internationaux.

La croissance économique au Québec s'est établie à 2,7 % en 2019. Depuis trois ans, les taux de croissance sont plus élevés que la moyenne enregistrée au cours de la première moitié de la décennie (1,6 %). La forte croissance des États-Unis durant ces années n'est pas étrangère à la bonne performance du Québec, puisque ce partenaire recevait alors plus de 50 % des exportations de marchandises de la province. Pour l'année 2019, parmi les facteurs qui ont le plus contribué à maintenir le niveau élevé d'activité économique, on trouve la consommation des ménages et les investissements publics des trois paliers de gouvernement.

Un léger repli du huard en 2019

Comme c'est le cas depuis le milieu de la dernière décennie, le dollar canadien est demeuré sous la barre de 0,80 $ US en 2019. En fait, il s'est négocié en moyenne à 0,75 $ US, comparativement à 0,77 $ US en 2018. Rappelons que jusqu'en 2017, la valeur du huard a généralement suivi les mouvements du prix du pétrole. Par la suite, l'écart entre les taux directeurs des autorités monétaires canadiennes et américaines est devenu moins favorable à une appréciation de la devise canadienne.

Alors que les perspectives de ralentissement économique se concrétisaient de plus en plus en 2019, les autorités monétaires nord-américaines ont mis un frein au rehaussement du taux d'intérêt directeur qu'elles avaient amorcé en 2017. Même dans le contexte d'avant pandémie qui prévalait alors, les entraves aux échanges internationaux issues des tensions commerciales faisaient déjà craindre la possibilité d'une récession[4].

Par conséquent, les différents taux sur les prêts consentis par les établissements financiers canadiens sont généralement demeurés stables, sauf exception, tout au long de l'année 2019. Néanmoins, en raison des hausses de taux observées successivement en 2018, les coûts de financement des entreprises ont, en moyenne, été supérieurs en 2019 à ce qu'ils étaient l'année précédente.

4 À titre d'information, la Réserve fédérale américaine a réduit son taux directeur à compter de la deuxième moitié de l'année 2019. Devant l'ampleur de la récession mondiale causée par la pandémie de la COVID-19, les autorités monétaires à l'échelle internationale, dont la Banque du Canada, ont par la suite abaissé leur taux directeur à 0 % ou presque au début de l'année 2020.

FIGURE 3 | VALEUR DU DOLLAR CANADIEN ET PRIX INTERNATIONAL DU PÉTROLE, DES ANNÉES 2014 À 2019

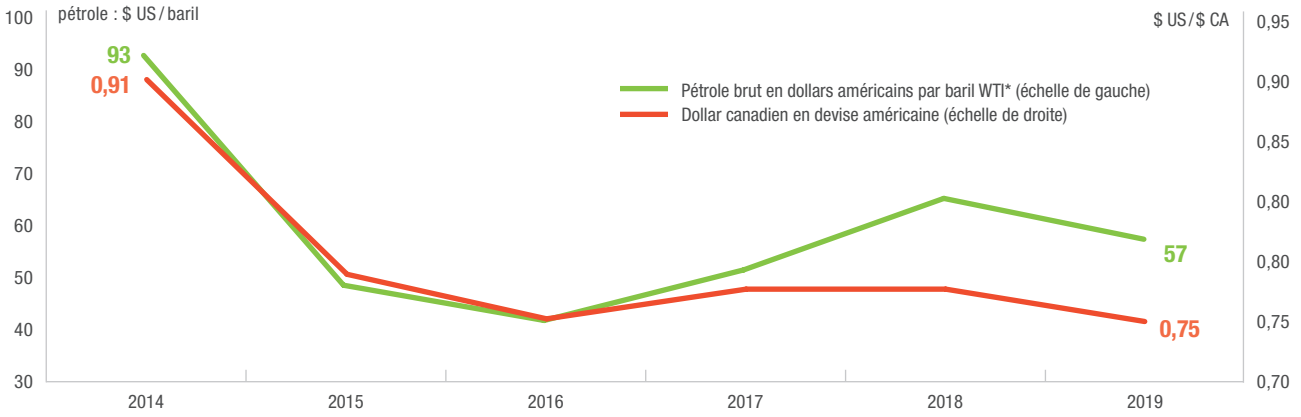

* Prix du baril West Texas Intermediate.
Sources : Energy Information Administration et Banque du Canada; compilation du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

FIGURE 4 | ÉCART ENTRE LES TAUX D'INTÉRÊT DIRECTEURS DES AUTORITÉS MONÉTAIRES AU CANADA ET AUX ÉTATS-UNIS, DES ANNÉES 2014 À 2019

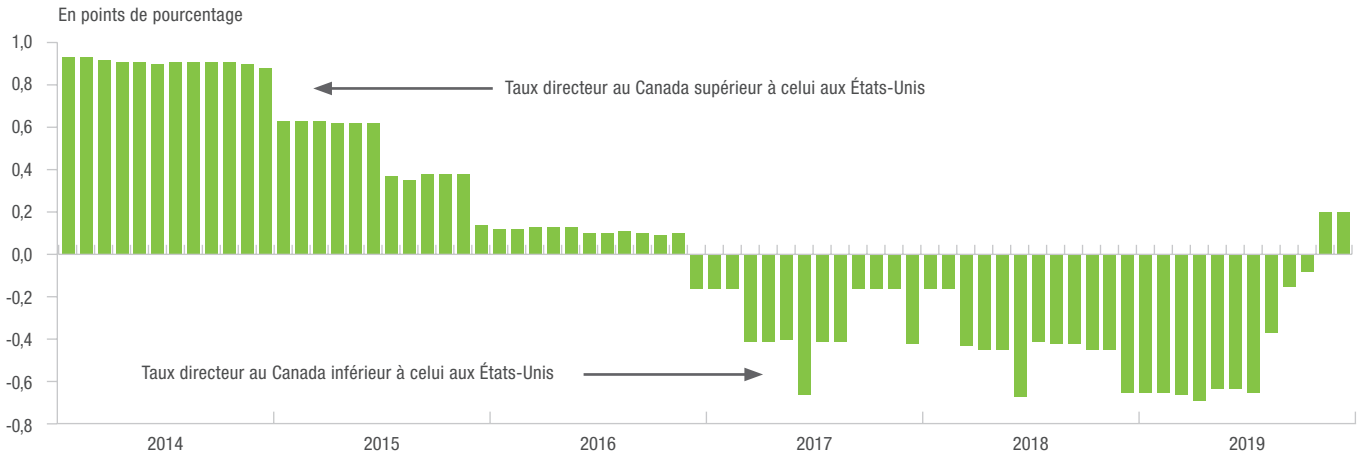

Source : Banque du Canada; compilation du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

FIGURE 5 | TAUX DIRECTEUR DE LA BANQUE DU CANADA ET TAUX SUR LES PRÊTS CONSENTIS PAR LES ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS CANADIENS, DES ANNÉES 2014 À 2019

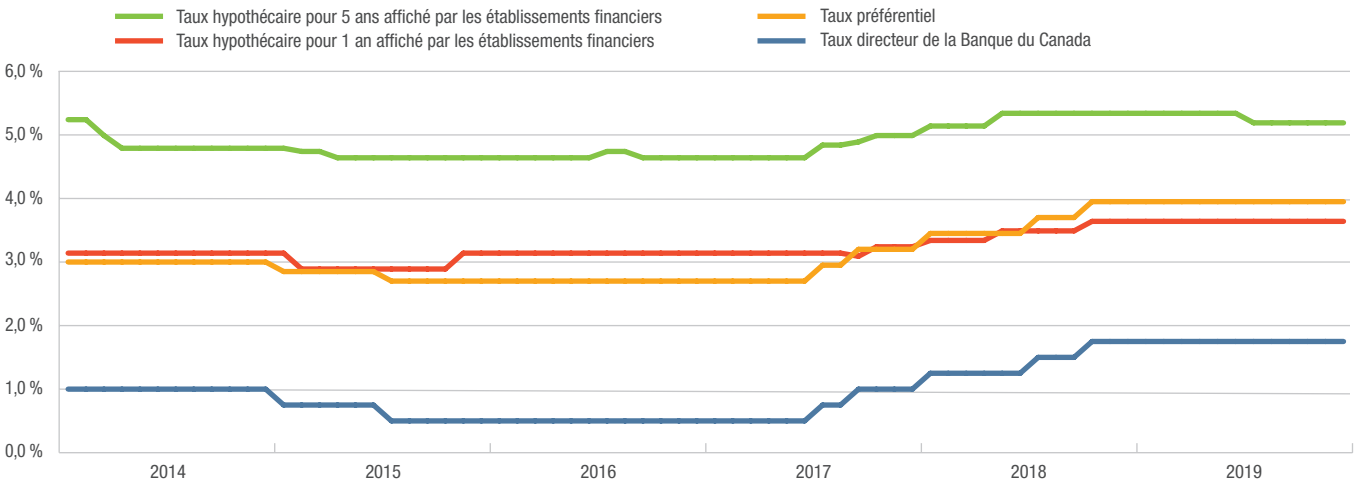

Source : Banque du Canada; compilation du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

2.2 LA CONJONCTURE AGROALIMENTAIRE : EFFETS SUR LES PRIX AGRICOLES ET SUR LES PRIX À L'EXPORTATION DES PRODUITS AGROALIMENTAIRES

Le taux de croissance de 1,4 % du PIB réel bioalimentaire du Québec est inférieur aux taux obtenus en 2017 (3,9 %) ou en 2015 (4,4 %)[5]. L'industrie bioalimentaire profitait alors d'une vigueur renouvelée de la demande alimentaire sur le marché québécois et d'une forte progression des marchés d'exportation interprovinciaux et internationaux.

FIGURE 6 | TAUX DE CROISSANCE DU PIB RÉEL DE L'INDUSTRIE BIOALIMENTAIRE AU QUÉBEC, DES ANNÉES 2009 À 2019

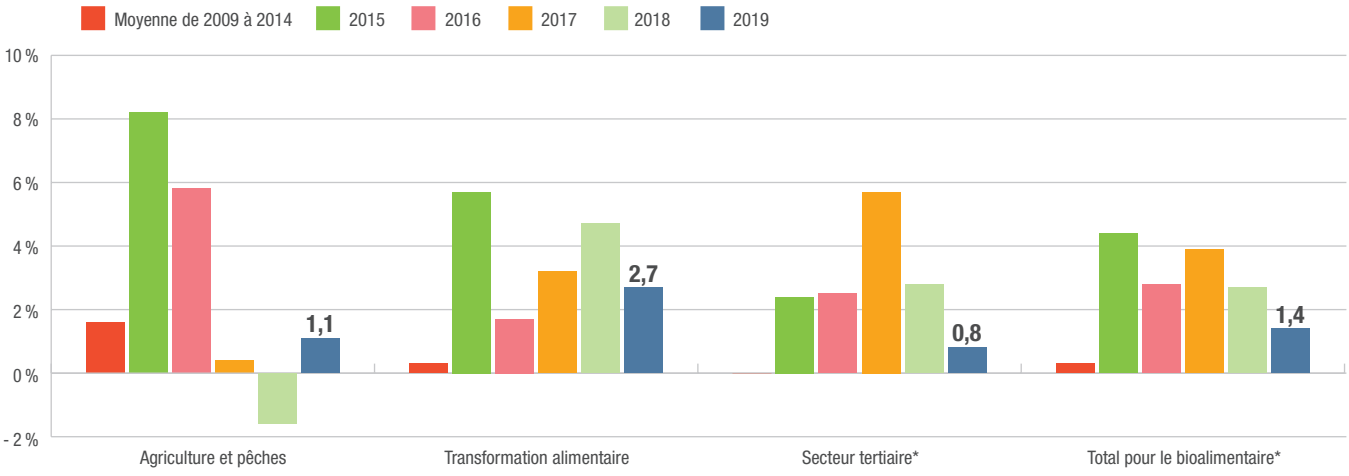

* Excluant les autres magasins (ex.: Walmart), les services de restauration (hôtellerie et marché institutionnel) et les autres circuits de distribution (ex.: marchés publics).
Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec; compilation du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

Si la demande des consommateurs au Québec est demeurée dynamique, les conditions ont été, depuis l'année 2018, plus volatiles pour les activités tributaires du commerce sur les marchés internationaux.

- Rappelons que pour une rare fois en 2018, la valeur des exportations internationales bioalimentaires du Québec a diminué en raison, notamment, d'un recul des prix mondiaux pour ses deux plus importants produits d'exportation, soit la viande porcine et les produits et préparations à base de cacao.
- Les tensions commerciales et l'escalade de tarifs entre les États-Unis et la Chine ont grandement contribué à la réduction des prix internationaux du porc en 2018, alors que la baisse des cours du cacao a découlé des conditions sur les marchés mondiaux.

Dans l'ensemble, en 2019, la conjoncture agroalimentaire s'est caractérisée par des récoltes mondiales abondantes comme c'est le cas depuis l'année 2013, par la poursuite de la croissance de la production américaine de viande, par les dommages causés par la peste porcine africaine dans le cheptel des pays producteurs, dont la Chine, et par les aléas des tensions commerciales internationales.

À cet égard, le secteur bioalimentaire québécois a pu compter quelque peu, en 2019, sur une amélioration des conditions de vente sur les marchés extérieurs, même si des entraves ont persisté.

Un rattrapage du prix du soya au Québec par les conditions internationales

En raison de l'importance du marché chinois pour la production américaine de soya, le prix de référence américain du soya a été particulièrement exposé aux tarifs que la Chine a mis en place, en 2018, pour le soya provenant des États-Unis. La récolte record aux États-Unis en 2018 a également contribué à la baisse du prix américain.

5 Il s'agit du taux de croissance du PIB réel bioalimentaire excluant les autres magasins (ex. : Walmart), les services de restauration (hôtellerie et marché institutionnel) et les autres circuits de distribution (ex. : marchés publics).

Parallèlement, l'afflux de la demande des acheteurs chinois pour le soya canadien et québécois avait atténué, en 2018, une bonne partie de l'effet de la baisse du prix de référence américain sur le prix à la ferme au Québec.

Il en a été autrement en 2019, alors que la Chine a considérablement réduit ses importations d'oléagineux en provenance du Canada. En plus du soya, cette réduction a aussi touché le canola, principalement celui qui est produit dans l'Ouest canadien. La demande chinoise d'oléagineux a notamment été affectée par l'importante réduction du cheptel porcin à cause de la peste porcine africaine. Toutefois, il ne s'agit pas de l'unique facteur de la baisse des importations.

Dans ce contexte, en 2019, le prix du soya à la ferme au Québec a suivi davantage, comparativement à l'année 2018, les mouvements du prix de référence américain. Ainsi, au Québec, le soya s'est négocié à un prix moyen de près de 430 $ la tonne au cours de l'année 2019, ce qui représente environ une trentaine de dollars de moins que le prix moyen en 2018[6]. Une réduction importante des superficies ensemencées aux États-Unis en 2019 a néanmoins contribué à un relèvement du prix du soya durant la deuxième moitié de l'année.

FIGURE 7 | PRIX DU SOYA AU QUÉBEC ET AUX ÉTATS-UNIS EN DOLLARS CANADIENS PAR TONNE MÉTRIQUE, DE JANVIER 2018 À DÉCEMBRE 2019

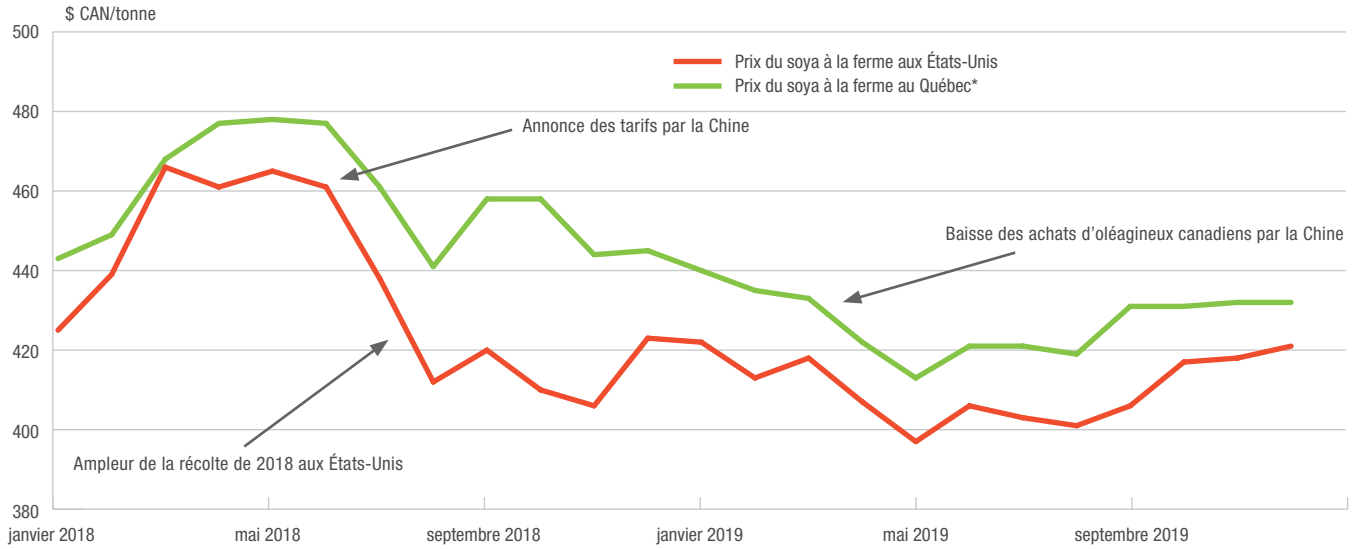

* Sauf le soya à identité protégée

Sources : Les Producteurs de grains du Québec et United States Department of Agriculture; compilation du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

Un relèvement de 11 % du prix du porc dans un contexte très volatil

Du côté des élevages, plusieurs facteurs ont façonné la conjoncture nord-américaine des prix en 2019, principalement du côté de la production porcine. En effet, la production américaine de viande de porc a augmenté à un rythme plus rapide que celle de la viande bovine (5 % comparativement à 1 %). De plus, les principaux facteurs de volatilité et d'incertitude ont davantage concerné la production porcine.

Notons à cet égard les dommages causés par la peste porcine africaine, qui a décimé jusqu'à 40 % du cheptel en Chine, le plus important pays producteur, consommateur et importateur de porc. Citons également les aléas des frictions commerciales entre la Chine et les États-Unis. Ces facteurs ont suscité une très grande volatilité des prix du porc, notamment sur le marché des contrats à terme. Rappelons aussi que la Chine a momentanément fermé ses frontières aux importations de viande canadienne en 2019.

Aux États-Unis, la vigueur de la demande intérieure et la croissance des exportations ont fait en sorte qu'en dépit de la croissance importante de la production, le prix moyen de référence américain du porc en 2019 a surpassé

6 Ce prix ne prend pas en considération le soya à identité protégée, qui se négocie à un prix supérieur.

celui de l'année 2018. Ce contexte a par conséquent favorisé le relèvement du prix payé aux éleveurs de porcs du Québec, qui est grandement tributaire de l'équivalent en dollars canadiens du prix de référence américain. Ainsi, en 2019, le prix moyen payé aux éleveurs du Québec a augmenté de 11 % comparativement à celui payé en 2018[7].

Le sucre et le cacao

Le sucre est l'un des principaux produits alimentaires importés au Québec. Il constitue un ingrédient important pour plusieurs entreprises de transformation alimentaire, notamment dans le secteur des produits du cacao, qui représentent la deuxième catégorie de produits les plus exportés.

En 2019, le prix mondial du sucre exprimé en dollars américains se situait, en moyenne, au même niveau qu'en 2018. Cette stabilité est survenue après plusieurs années de volatilité causée, d'abord, par la dépréciation du real brésilien, la devise du principal pays producteur et exportateur, et ensuite, des années 2016 à 2018, principalement par les conditions de l'offre et de la demande sur le marché mondial.

Selon les estimations disponibles, la production mondiale de sucre a diminué en 2019, en raison d'une baisse des superficies cultivées et de moins bons rendements en Inde, un autre important pays producteur. Alors qu'une production excédentaire avait exercé une pression à la baisse sur les prix mondiaux en 2017 et 2018, les volumes de sucre récoltés en 2019 ne devraient pas excéder la consommation prévue.

Pour les importateurs du Québec, le léger repli du huard a fait en sorte que le prix mondial du sucre en 2019, après conversion en dollars canadiens, dépasse d'environ 0,50 $ par 100 lb celui pour l'année 2018.

FIGURE 8 | ÉVOLUTION DE L'INDICE DU PRIX MONDIAL DU SUCRE, DES ANNÉES 2013 À 2019

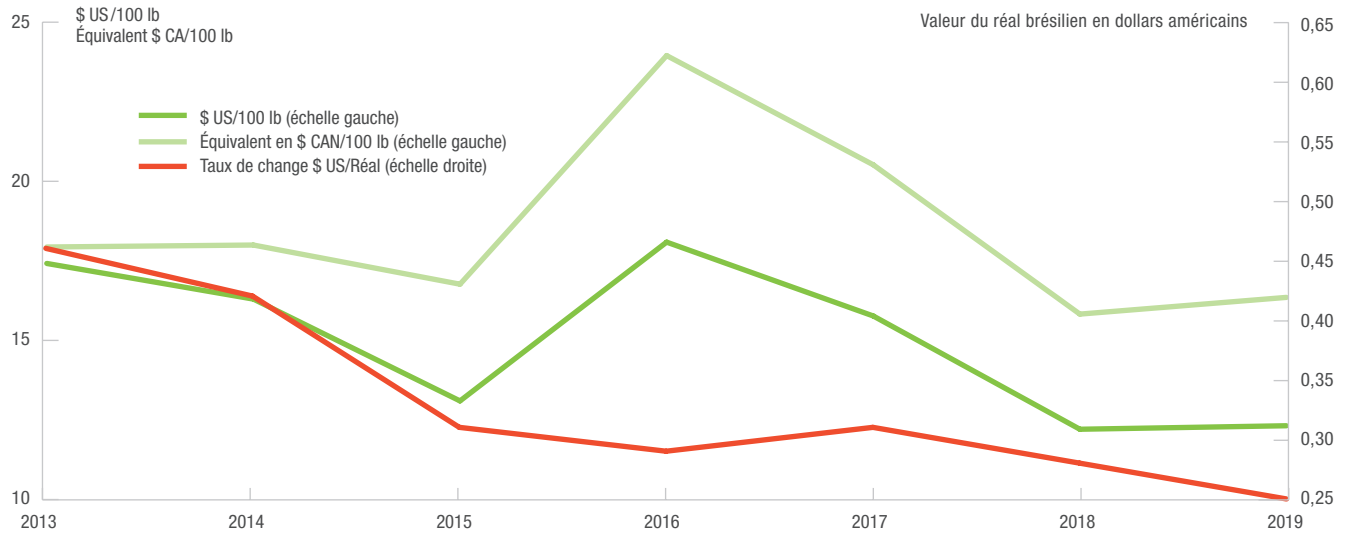

Sources : New York Intercontinental Exchange, United States Department of Agriculture, Banque du Canada et Réserve fédérale des États-Unis; compilation du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

Le prix de la fève de cacao est passé de 2,29 $ US/kg en moyenne en 2018 à un prix moyen de 2,34 $ US/kg en 2019. Il est toutefois bien inférieur au sommet de 3,14 $ US/kg qui a été atteint en 2015[8], alors que de mauvaises conditions climatiques avaient affecté la récolte de la Côte d'Ivoire, le plus important pays producteur[9]. Des récoltes mondiales plus abondantes que les quantités utilisées en 2016 et en 2017 ont par la suite contribué à une réduction importante du prix mondial[10].

7 À titre d'information, le léger repli du dollar canadien par rapport au billet vert américain ainsi que l'adoption, en cours d'année, d'une formule de détermination des prix tenant compte, notamment, de la valeur de la carcasse reconstituée aux États-Unis ont aussi favorisé l'augmentation du prix moyen en 2019 au Québec.
8 Research & Outlook - Commodity Markets (Banque Mondiale) : https://www.worldbank.org/en/research/commodity-markets
9 Bulletin de l'Organisation Internationale du Cacao : http://www.coffeenetwork.com/Portal/Entities/_ShowContent.aspx?Eid=735&Iid=176436&Path=Documents/News/2016-12/735/ICCO%20quarterly%20bulletin%20dec%2020%202016.doc&ContentType=application/msword
10 Bulletin de l'Organisation Internationale du Cacao : https://www.icco.org/statistics/production-and-grindings/production.html

Sans être l'unique facteur en cause, le léger regain du prix mondial en 2019 a pu ainsi contribuer au redressement de la valeur des exportations québécoises de produits de préparations de cacao, après sa diminution en 2018. Rappelons que ces produits occupent le deuxième rang parmi les produits d'exportations bioalimentaires internationales du Québec.

Les effets sur les investissements

Les investissements dans le secteur de l'agriculture se sont chiffrés à 846 M$ au Québec selon les résultats provisoires de l'année 2019. Il s'agit d'une baisse de 1,2 % par rapport à l'année précédente[11]. Après avoir atteint un plancher de 542 M$ en 2016, ils se sont redressés au cours des récentes années pour atteindre un pic à 946 M$ en 2017. Dans le secteur de la pêche, de la chasse et du piégeage, les valeurs ont oscillé entre 4 M$ et 6 M$ entre les années 2008 et 2017, sauf en 2018, où elles ont atteint 9 M$.

Les entreprises de transformation alimentaire du Québec ont investi en moyenne 587 M$ par année au cours de la période 2016-2018[12]. Des investissements dans des projets majeurs ont été rapportés en 2018 et 2019, notamment dans les brasseries, les boulangeries et les secteurs des produits laitiers et de l'alimentation animale. Ils ont contribué à une hausse des investissements et, par conséquent, à une montée des valeurs à 776 M$ en 2019.

Quant aux magasins d'alimentation traditionnels, les investissements sont en deçà des sommes moyennes qui ont été investies au cours de la période 2011-2018 (environ 300 M$ par année)[13]. Ainsi, avec 158 M$ en 2019 (selon les données provisoires), la valeur des investissements en 2019 a été moins élevée qu'en 2018 (170 M$). Notons que les données pour les grossistes, la restauration et le secteur tertiaire dans son ensemble ne sont pas disponibles en 2019. Il en est de même pour les investissements réalisés dans les magasins non traditionnellement alimentaires (ex. : Walmart et Costco), dont les ventes de biens alimentaires ont pourtant connu une croissance plus forte que celles des épiceries en 2019.

11 Les données proviennent des Flux et stocks de capital fixe non résidentiel de Statistique Canada. Pour l'année 2019, elles sont des estimations du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation réalisées à partir des Flux et stocks de capital fixe non résidentiel et de l'Enquête annuelle sur les dépenses en immobilisations et réparations : réelles, provisoires, perspectives (EDIR) de Statistique Canada ainsi que de compilations spéciales de l'Institut de la statistique du Québec

12 Ibid.

13 Il s'agit de résultats de l'EDIR de Statistique Canada et de l'Institut de la statistique du Québec.

3 LA DEMANDE ALIMENTAIRE DES CONSOMMATEURS ET LE PRIX DES ALIMENTS ET DES BOISSONS

Population québécoise : 8,5 M (+ 1,2 %)

DEMANDE ALIMENTAIRE AU QUÉBEC

51,1 G$ (+ 5,9 %)

29,6 G$	Contenu québécois
33,6 G$ (+ 6,4 %)	Ventes dans le commerce de détail alimentaire et les circuits courts
7,9 G$ (+ 8,0 %)	Ventes des magasins non traditionnellement alimentaires (Walmart, Costco, etc.) et dans les circuits courts
0,7 %	Hausse des prix des boissons alcoolisées

3,4 M (+ 5,4%)	Nombre de touristes internationaux entrés au Québec
17,5 G$ (+ 5,1 %)	Ventes dans les services alimentaires (HRI)
14,3 G$ (+ 5,4 %)	Ventes dans la restauration commerciale
3,0 %	Hausse des prix des aliments et des boissons non alcoolisées

+ 8 623 emplois | Création d'emplois dans la restauration commerciale

365 570 personnes | Emplois dans les magasins d'alimentation et dans la restauration commerciale

158,2 M$ (- 6,8 %)
investissements
des magasins d'alimentation*

15,8 G$ (+ 0,9 %)
PIB
du secteur tertiaire (grossistes-détaillants-restauration)

* Les données pour les grossistes, la restauration et le secteur tertiaire dans son ensemble ne sont pas disponibles en 2019. Ce montant ne tient pas compte des investissements réalisés dans les magasins non traditionnellement alimentaires (ex. : Walmart et Costco), dont les ventes de biens alimentaires ont connu une croissance plus forte que celles des épiceries en 2019.

Une demande alimentaire toujours aussi vigoureuse

- Au Québec, la demande alimentaire des consommateurs est estimée à 51,1 G$ pour l'année 2019, une croissance de 5,9 % par rapport à la valeur de l'année 2018 ou de 3,3 % sans l'effet de prix. Cette demande est évaluée à partir des achats des consommateurs (ménages québécois, touristes, travailleurs étrangers, etc.) dans les magasins, les services alimentaires et les autres circuits de commercialisation alimentaires situés dans la province.
- Le dynamisme de la demande alimentaire s'est poursuivi pour une quatrième année consécutive. En 2019, sa progression est attribuable en partie à l'accroissement de 1,2 % de la population et à la demande soutenue des consommateurs. Des facteurs tels qu'une économie robuste et un taux de chômage très bas ont sans doute incité les Québécois à continuer de dépenser davantage pour l'alimentation. De plus, selon le ministère du Tourisme, la saison touristique a été bonne au Québec en 2019[14].

TABLEAU 1 | RÉPARTITION DE LA DEMANDE ALIMENTAIRE AU QUÉBEC EN 2019

DEMANDE ALIMENTAIRE* : 51,1 G$ (+5,9 %)			
COMMERCE DE DÉTAIL ALIMENTAIRE ET AUTRES CIRCUITS** 33,6 G$ (+6,4 %)		SERVICES ALIMENTAIRES (HRI) 17,5 G$ (+5,1 %)	
Magasins d'alimentation 25,7 G$ (+5,9 %)	Autres magasins et circuits de commercialisation 7,9 G$ (+8,0 %)	Restauration commerciale 14,3 G$ (+5,4 %)	Restauration non commerciale 3,2 G$ (+4,0 %)

* Il s'agit de la valeur des ventes de produits alimentaires seulement.

** Il s'agit d'une estimation qui comprend les ventes dans les autres magasins (ex. : Walmart, Costco et pharmacies) et les autres circuits de commercialisation (ex. : marchés publics, ventes à la ferme et paniers bios).

Sources : Statistique Canada, Restaurants Canada et fsSTRATEGY; compilation et estimations du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

Une incidence notable des prix des aliments sur la valeur de la demande alimentaire

- Contrairement aux années précédentes (2016, 2017 et 2018), qui avaient donné un répit aux Québécois avec une faible augmentation du coût de l'alimentation, la croissance des prix alimentaires en 2019 a eu un effet haussier sur la valeur économique de la demande alimentaire.
- En effet, les prix des aliments sont repartis à la hausse en 2019, tirés par la croissance généralisée des prix pour chacun des groupes de produits alimentaires et stimulés par la vigueur du secteur québécois de la restauration. Les prix des aliments et des boissons alcoolisées se sont ainsi accrus respectivement de 3 % et de 0,7 % au Québec.
- Depuis l'année 2016, les prix des aliments au restaurant montent plus que ceux des aliments achetés en magasin. En 2019, les sorties au restaurant ont coûté plus cher en raison non seulement du prix des aliments (+3,4 %), mais aussi de celui des boissons alcoolisées, qui a fait un bond (+1,7 %). Les saisons touristiques exceptionnelles qu'a connues le Québec à partir de l'année 2016 et la bonne tenue de l'économie québécoise ont contribué à soutenir les prix dans la restauration. Dans les magasins, ce sont surtout les prix des aliments qui ont fait grimper le coût du panier d'épicerie en 2019 (+2,8 %).

14 Ministère du Tourisme du Québec : http://www.tourisme.gouv.qc.ca/intelligence-affaires/statistiques.php

TABLEAU 2 | VARIATION DES PRIX À LA CONSOMMATION AU QUÉBEC, SELON LE TYPE D'ÉTABLISSEMENTS, DES ANNÉES 2016 À 2019

TYPE D'ÉTABLISSEMENTS	2016	2017	2018	2019
INFLATION (ENSEMBLE DES BIENS ET DES SERVICES)	**0,7 %**	**1,0 %**	**1,7 %**	**2,1 %**
Aliments (restaurants et magasins)	**1,1 %**	**0,3 %**	**1,0 %**	**3,0 %**
Aliments achetés en magasin	0,6 %	– 0,5 %	0,4 %	2,8 %
Aliments achetés au restaurant	2,0 %	2,5 %	2,7 %	3,4 %
Boissons alcoolisées (restaurants et magasins)	**0,7 %**	**0,1 %**	**0,7 %**	**0,7 %**
Boissons alcoolisées achetées en magasin	0,5 %	0,1 %	0,9 %	0,5 %
Boissons alcoolisées achetées au restaurant	1,3 %	0,1 %	– 0,5 %	1,7 %

Source : Statistique Canada, indice des prix à la consommation, tableau 18-10-0004-01; compilation du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

- Il faut souligner que contrairement aux années 2017 et 2018, la remontée des prix alimentaires en 2019 s'est accélérée au point de dépasser le taux d'inflation (accroissement des prix pour l'ensemble des biens et des services achetés par les consommateurs), qui s'est établi à 2,1 %.
- L'accroissement des prix des aliments au Québec est resté toutefois sous la moyenne canadienne, qui se situait à 3,4 %.

3.1 LE COMMERCE DE DÉTAIL ALIMENTAIRE

Un ralentissement de la migration des achats vers les magasins non traditionnellement alimentaires au bénéfice des magasins d'alimentation traditionnels

- Le segment alimentaire du commerce de détail représente un important secteur qui correspond à plus du quart de la valeur des ventes dans tout le commerce de détail québécois.
- En 2019, les ventes totales de produits alimentaires dans le commerce de détail[15] se sont raffermies. Elles ont progressé de 6,4 % et sont estimées à 33,6 G$. Au total, les magasins d'alimentation et les autres entreprises du secteur (magasins non traditionnellement alimentaires et autres circuits de commercialisation) ont réalisé des ventes alimentaires de 25,7 G$ et de 7,9 G$ respectivement.
- Cette croissance a surtout été enregistrée dans les magasins non traditionnellement alimentaires (Walmart, Costco, etc.) et les autres circuits (marchés publics, kiosques à la ferme, etc.), pour lesquels le taux est estimé à 8 %. Quant aux magasins d'alimentation traditionnels (supermarchés, épiceries, dépanneurs-tabagies, magasins de bière, de vins et de spiritueux ou magasins spécialisés), les ventes alimentaires en 2019 ont dépassé de 5,9 % celles pour l'année 2018.
- En valeur réelle, sans l'effet de prix, la croissance du volume des ventes dans les magasins non traditionnellement alimentaires et les autres circuits de commercialisation a ralenti en 2019 (+5,5 % en 2019 par rapport à 7 % en 2018) au bénéfice des magasins d'alimentation traditionnels (+3,4 % en 2019 et +2,2 % en 2018).

15 Les ventes alimentaires dans les autres circuits de commercialisation (marchés publics, ventes à la ferme, etc.) sont incluses dans ce segment de la demande alimentaire.

TABLEAU 3 | ESTIMATION DES VENTES DE PRODUITS ALIMENTAIRES DANS LE COMMERCE DE DÉTAIL AU QUÉBEC SELON LES TYPES DE MAGASINS, EN 2018 ET 2019 (EN MILLIARDS DE DOLLARS)

TYPES D'ÉTABLISSEMENTS	2018	2019	VARIATION (EN DOLLARS) 2018/2017	VARIATION (EN DOLLARS) 2019/2018	VARIATION RÉELLE* (EN VOLUME) 2018/2017	VARIATION RÉELLE (EN VOLUME) 2019/2018
COMMERCE DE DÉTAIL ALIMENTAIRE	**31,6**	**33,6**	**3,8 %**	**6,4 %**	**3,3 %**	**3,9 %**
Magasins d'alimentation (supermarchés, boucheries, etc.)	24,2	25,7	2,7 %	5,9 %	2,2 %	3,4 %
Autres magasins et circuits de commercialisation (Walmart, pharmacies, Costco, marchés publics, etc.)	7,3	7,9	7,5 %	8,0 %	7,0 %	5,5 %

* La variation réelle est la variation des ventes une fois l'effet des prix (inflation) soustrait.
Note : les données du tableau font référence uniquement aux produits alimentaires. Elles excluent les produits de santé et de beauté, les produits hygiéniques, le tabac et les aliments pour animaux de compagnie.
Source : Statistique Canada; compilation et estimations du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

- À l'échelle canadienne, la tendance déjà observée depuis quelques années se poursuit. Comme au Québec, les concurrents des magasins d'alimentation traditionnels affichent un taux de croissance des ventes alimentaires supérieur (+6,4 %), comme le montre le tableau suivant.

TABLEAU 4 | ESTIMATION DES VENTES DE PRODUITS ALIMENTAIRES DANS LE COMMERCE DE DÉTAIL AU CANADA SELON LES TYPES DE MAGASINS, EN 2018 ET 2019 (EN MILLIARDS DE DOLLARS)

TYPES D'ÉTABLISSEMENTS	2018	2019	VARIATION 2019/2018
COMMERCE DE DÉTAIL ALIMENTAIRE	**140,0**	**144,1**	**3,0 %**
Magasins d'alimentation (supermarchés, boucheries, etc.)	107,4	110,1	2,5 %
Autres magasins (Walmart, Costco, pharmacies, etc.)	28,7	30,5	6,4 %

Notes : ces mêmes données par province ne sont pas publiées par Statistique Canada.
Source : Statistique Canada, tableaux 20-10-0016-01 et 20-10-0017-01; compilation du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

3.2 LA RESTAURATION

De bons résultats une fois de plus pour la restauration québécoise

- Le chiffre d'affaires pour l'ensemble des services alimentaires a enregistré une excellente croissance en 2019. Les ventes ont progressé de 5,1 % par rapport à l'année 2018, pour atteindre une valeur estimée à 17,5 G$.
- Depuis l'année 2016, la progression annuelle des ventes dans ce secteur se maintient au-dessus de 5 %. Les saisons touristiques exceptionnelles qu'a connues la province et la vigueur de l'économie québécoise ont concouru à ces bilans positifs. Ces facteurs ont également contribué à soutenir les prix dans la restauration, ce qui explique en partie la bonne tenue du chiffre d'affaires.

TABLEAU 5 | VENTES DANS LA RESTAURATION AU QUÉBEC SELON LES TYPES D'ÉTABLISSEMENTS, EN 2018 ET 2019 (EN MILLIARDS DE DOLLARS)

TYPES D'ÉTABLISSEMENTS	2018	2019	VARIATION 2019/2018	VARIATION RÉELLE* (EN VOLUME)
TOTAL, SERVICES ALIMENTAIRES (HRI)	**16,6**	**17,5**	**5,1 %**	**1,9 %**
Restauration commerciale	13,6	14,3	5,4 %	2,2 %
Restaurants à service complet	6,8	7,1	5,0 %	1,8 %
Restaurants à service restreint	5,1	5,4	4,7 %	1,2 %
Services de restauration spéciaux*	1	1,1	8,6 %	5,3 %
Débits de boissons alcoolisées	0,7	0,8	9,5 %	7,6 %
Restauration non commerciale	3	3,2	4,0 %	0,5 %

* La variation réelle est la variation des ventes une fois l'effet des prix (inflation) soustrait.
* Ces services regroupent les services de restauration contractuels, les traiteurs, les cantines et les comptoirs mobiles.
Sources : Statistique Canada, Restaurants Canada et fsSTRATEGY; compilation et estimations du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

- Les ventes dans la restauration commerciale[16] ont atteint 14,3 G$, une croissance de 5,4 % par rapport à l'année 2018. Cette performance est attribuable à tous les sous-secteurs. Dans la restauration non commerciale[17], l'estimation des recettes s'établit à 3,2 G$, ce qui représente une hausse de 4 % par rapport à l'année précédente. Il s'agit d'un taux équivalent à la moyenne des deux années antérieures.
- Fait à noter, depuis l'année 2016, les ventes des services de restauration spéciaux enregistrent une croissance remarquable (7 % et plus) et celles des débits de boissons alcoolisées se redressent. En outre, ces deux types de services ravissent des parts de ventes aux restaurants à service restreint. Notons que plusieurs nouveaux acteurs ont fait leur entrée dans le monde des services de traiteurs et des débits de boissons.

À l'échelle canadienne, bien qu'elle soit plus modeste qu'au Québec, la croissance est également au rendez-vous, sauf pour les débits de boissons alcoolisées, qui enregistrent un léger recul de leurs ventes.

16 Dans la restauration commerciale, la vente de nourriture ou de boissons représente l'activité principale des établissements (au moins 50 % de leur chiffre d'affaires).
17 La restauration non commerciale regroupe les établissements où la préparation et le service d'aliments et de boissons tiennent lieu d'activité complémentaire. La mission principale de ces établissements n'est donc pas la restauration; ils ont plutôt pour objectif d'accommoder une clientèle. Ce secteur comprend la restauration hôtelière, la restauration institutionnelle, la restauration dans les commerces de détail et les autres services alimentaires.

4 L'ÉVOLUTION DES ÉCHANGES COMMERCIAUX INTERNATIONAUX

7,5 G$ (+ 1,2 %)*

Valeur des importations internationales de produits bioalimentaires

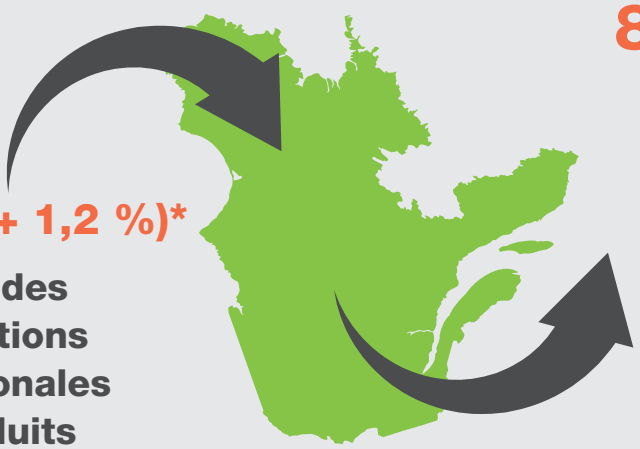

8,8 G$ (+ 3 %)*

Valeur des exportations internationales de produits bioalimentaires

1,3 G$

Solde commercial

bioalimentaire international

Europe

Premier partenaire des importations internationales de produits bioalimentaires du Québec

Boissons (22 %)

Fruits, légumes et leurs préparations (21 %)

Principaux produits bioalimentaires importés

69 %

Part des États-Unis dans les exportations internationales de produits bioalimentaires du Québec

Viande porcine (20 %)

Principal produit bioalimentaire exporté

82 % Part des exportations du Québec en produits bioalimentaires transformés

* Les données douanières d'importation et d'exportation sont compilées selon la province de dédouanement.

Les exportations internationales de nouveau sur le chemin de la croissance

- En 2019, la valeur des exportations internationales de produits bioalimentaires du Québec a recommencé à croître après le ralentissement enregistré en 2018. Elle a atteint 8,8 G$, une hausse de 3 % par rapport à sa valeur en 2018.
- La dynamique de la croissance s'est manifestée dans tous les principaux secteurs d'exportation bioalimentaire du Québec énumérés ci-dessous (figure 9), à l'exception du secteur des oléagineux non transformés. Ce dernier avait pourtant enregistré la plus forte croissance l'année précédente, propulsé par la demande chinoise.

FIGURE 9 | PRINCIPAUX PRODUITS BIOALIMENTAIRES EXPORTÉS PAR LE QUÉBEC EN 2019 (EN MILLIONS DE DOLLARS)

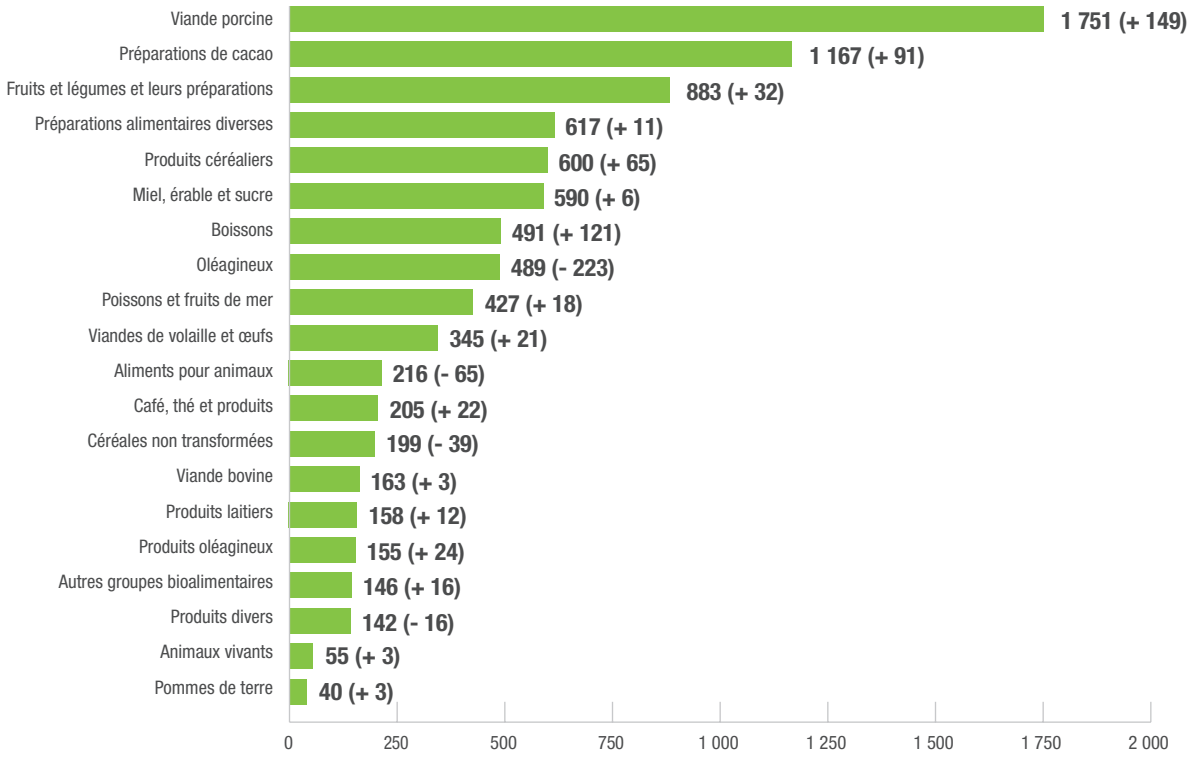

Source : Global Trade Tracker; compilation du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

- Les conditions favorables de marché par rapport à l'année précédente ont relancé principalement les exportations de viande porcine (+149 M$) et de préparations de cacao (+91 M$). En effet, le redressement des prix dans le secteur de la viande porcine et la signature de l'Accord Canada–États-Unis–Mexique ont contribué à ces résultats.
- La performance du secteur de la viande porcine a notamment été favorisée par l'augmentation de la demande chinoise à la suite de la réduction de son cheptel porcin à cause de la peste porcine africaine. Cela a contribué à l'augmentation de 34 % (+91 M$) de la valeur des exportations québécoises de viande porcine à destination de la Chine. Notons aussi que le volume des exportations de viande porcine du Québec vers les États-Unis a continué de baisser depuis l'année 2017. Cette situation fait désormais de la Chine la première destination pour la viande de porc en termes de quantité depuis l'année 2018. De même, le secteur porcin du Québec a augmenté de 7 139 tonnes ses exportations vers le Vietnam, un nouveau marché qui a compensé la moitié des baisses enregistrées dans la part des États-Unis entre les années 2018 et 2019. Les États-Unis demeurent toutefois la première destination de la viande de porc si l'on considère la valeur des exportations.

- Dans le cas du secteur des oléagineux, principalement de la fève de soya, la valeur des exportations a fortement baissé (-223 M$) en 2019. La demande chinoise qui avait propulsé les exportations de fèves de soya en 2018 s'est contractée l'année suivante, ce qui a considérablement réduit les exportations québécoises d'oléagineux vers cette destination (baisse de 98 %, soit -337 M$). Toutefois, la hausse de 120 % (+127 M$) des exportations québécoises de fèves de soya vers les pays de l'Union européenne a permis de compenser en partie cette baisse.
- En 2019, la valeur des exportations bioalimentaires du Québec était constituée à 18 % (1,6 G$) de produits agricoles non transformés, tandis que 82 % (7,2 G$) des produits exportés avaient subi à tout le moins une première transformation. En Ontario et dans le reste du Canada, les proportions d'exportations de produits transformés se chiffraient plutôt à 73 % et à 59 %. Les produits agricoles non transformés représentaient, quant à eux, une part plus importante des exportations pour ces régions que pour le Québec. En somme, les exportations bioalimentaires des transformateurs alimentaires ont augmenté dans ces trois régions en 2019.

FIGURE 10 | VARIATIONS DES EXPORTATIONS QUÉBÉCOISES DES PRINCIPAUX PRODUITS BIOALIMENTAIRES EN 2019

AUGMENTATION	DIMINUTION
Viande porcine (+149 M$, +9 %)	
Boissons (+121 M$, +33 %)	
Préparations de cacao (+91 M$, +9 %)	Oléagineux non transformés (-223 M$, -32 %)
Produits céréaliers (+65 M$, +12 %)	Aliments pour animaux (-65 M$, -23 %)
Fruits, légumes et leurs préparations (+32 M$, +4 %)	Céréales non transformées (-39 M$, -16 %)
Produits oléagineux (+24 M$, +19 %)	Produits divers (-16 M$, -11 %)
Café, thé et produits (+22 M$, +12 %)	
Viande de volaille et œufs (+21 M$, +7 %)	

Source : Global Trade Tracker; compilation du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

Les États-Unis : toujours la principale destination des exportations internationales du Québec

- En 2019, la destination de la majeure partie des exportations internationales de produits bioalimentaires du Québec a peu changé par rapport à la tendance des dernières années. La part des exportations vers les États-Unis, qui sont la principale destination internationale, est de 69 % en 2019.
- Alors que les exportations internationales de produits bioalimentaires du Québec vers la Chine (y compris Hong Kong) avaient considérablement augmenté en 2018, faisant de ce pays la deuxième destination des exportations québécoises, c'est l'Union européenne (8 %) qui occupe la deuxième place en 2019, suivie du Japon (7 %), puis de la Chine (6 %). Ce glissement de la Chine au quatrième rang s'explique principalement par la baisse des exportations vers ce pays en 2019 (-29 % ou -208 M$) contrairement aux autres principales destinations (Union européenne [+21,7 %], États-Unis [+4,4 %] et Japon [+0,5 %] en 2019).

FIGURE 11 | PARTS DES DIFFÉRENTES DESTINATIONS DES EXPORTATIONS INTERNATIONALES DE PRODUITS BIOALIMENTAIRES DU QUÉBEC, DES ANNÉES 2006 À 2019

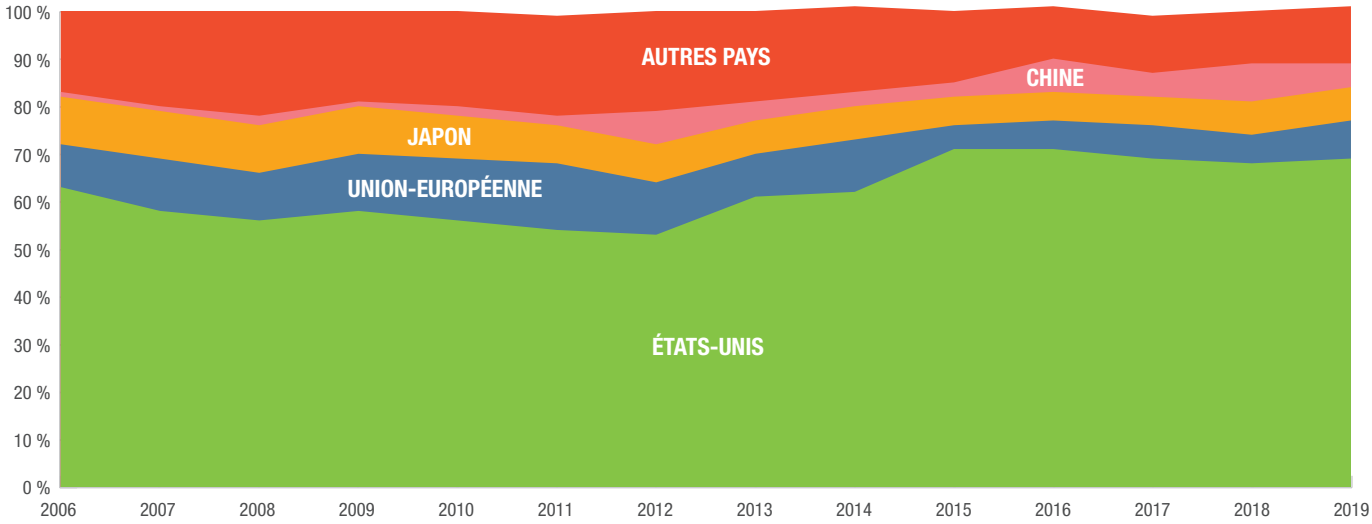

Source : Global Trade Tracker; compilation du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

Des importations internationales qui proviennent majoritairement d'Europe et des États-Unis

- Pour l'année 2019, la valeur des importations internationales de produits bioalimentaires au Québec se chiffre à 7,5 G$, une augmentation de 1,2 % par rapport à l'année 2018. Elle a continué d'augmenter dans la plupart des principaux secteurs d'importations bioalimentaires.
- Comme pour les années précédentes, les principaux produits importés par le Québec en 2019 sont les suivants :
  - les boissons (1,7 G$, soit 22 %);
  - les fruits, les légumes et leurs préparations (1,6 G$, soit 21 %);
  - le cacao et ses préparations (0,8 G$, soit 11 %)[18].
- Les principaux partenaires du Québec pour les importations de produits bioalimentaires sont l'Union européenne (31 %) et les États-Unis (21 %). Le Brésil suit de loin, puisque 7 % des importations totales québécoises viennent de ce pays. Notons toutefois que les importations du Québec en provenance du Brésil ont considérablement baissé en 2019 (-46 % ou -256 M$), principalement les importations de sucre.

Un solde commercial bioalimentaire international positif au Québec pour une septième année consécutive

- En 2019, la valeur des exportations internationales de produits bioalimentaires du Québec a excédé la valeur des importations. Cela a entraîné un solde commercial positif de plus de 1,3 G$, une valeur légèrement supérieure à celle de l'année précédente, qui était de 1,2 G$.

18 Principalement des fèves de cacao.

FIGURE 12 | COMMERCE BIOALIMENTAIRE INTERNATIONAL DU QUÉBEC, DES ANNÉES 2000 À 2019

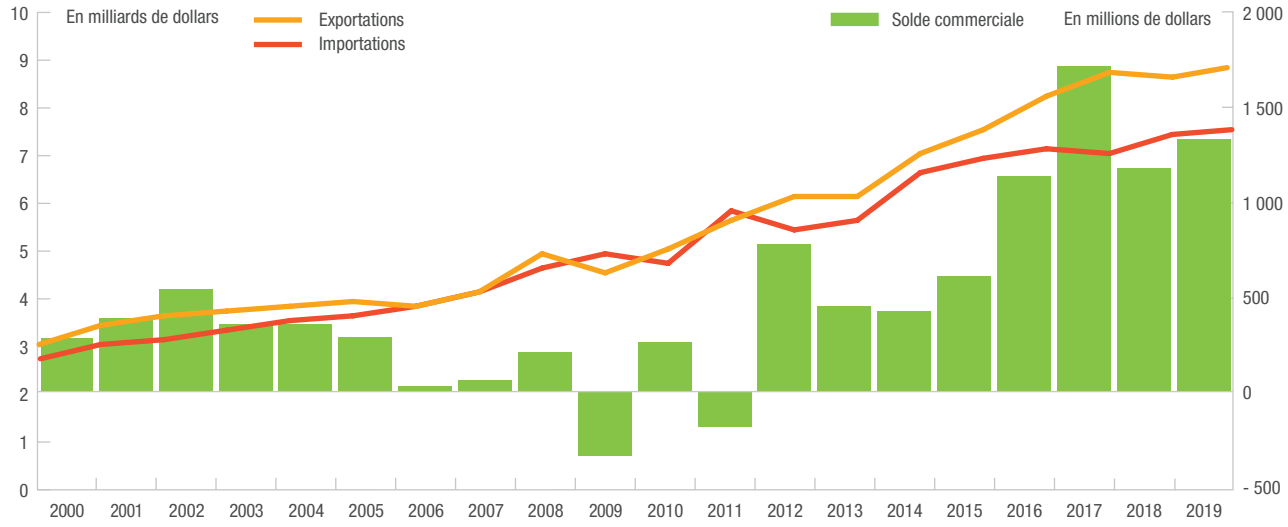

Source : Global Trade Tracker; compilation du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

ESCUMINAC.COM

5 LA TRANSFORMATION DES ALIMENTS, DES BOISSONS ET DES PRODUITS DU TABAC

75 351 (+ 5 %)
Emplois

31,4 G$ (+ 4,1 %)
Livraisons manufacturières (ventes)

8,9 G$ (+ 2,7 %)
PIB de la transformation alimentaire

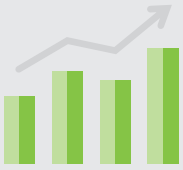

776 M$ (+ 27,2 %)
Investissements

2 %
Croissance des prix des aliments
vendus par les fabricants

2 %
Croissance des prix des boissons
vendues par les fabricants

Une croissance qui se poursuit en 2019 dans le secteur manufacturier des aliments, des boissons et des produits du tabac

- La valeur des livraisons (ventes) manufacturières des fabricants d'aliments, de boissons et de produits du tabac était estimée à 31,4 G$ en 2019, une hausse de 4,1 % par rapport à l'année 2018. Il s'agit d'une plus forte croissance que les augmentations des deux dernières années (+3,9 % en 2017 et +2,4 % en 2018).
- Ce dynamisme de la transformation alimentaire (aliments, boissons et tabac) a été particulièrement marqué en 2019 dans les sous-secteurs de la mise en conserve de fruits et de légumes et de la fabrication de spécialités alimentaires (+16,9 %), de la fabrication de produits de viande (+7,4 %) et de la fabrication de sucre et de confiseries (+8,6 %).
- Il est à noter que le secteur de la transformation alimentaire maintient une croissance soutenue depuis l'année 2013. Les livraisons ont augmenté de 5,3 % par année en moyenne depuis cette année-là ou de 3,5 % par année sans l'effet des prix.

FIGURE 13 | VALEUR ESTIMÉE DES LIVRAISONS MANUFACTURIÈRES D'ALIMENTS, DE BOISSONS ET DE PRODUITS DU TABAC AU QUÉBEC, DES ANNÉES 2010 À 2019 (EN MILLIARDS DE DOLLARS)

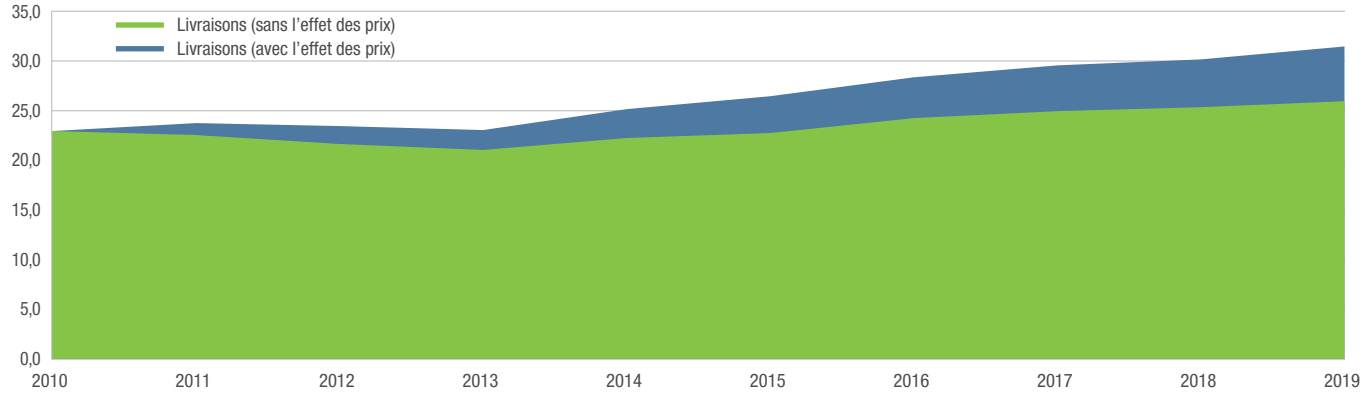

Sources : Statistique Canada, CANSIM, tableaux 16-10-0048-01, 16-10-0118-01, 16-10-0114-01 et 18-10-0030-01; estimations et compilation du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

Une croissance soutenue par la demande alimentaire des consommateurs et une reprise des exportations internationales

- Le secteur de la transformation alimentaire, qui vend en moyenne 36 % de la valeur de sa production aux détaillants et restaurateurs québécois, a pu encore compter sur la vigueur du marché au Québec. La demande alimentaire a enregistré une croissance de +5,9 % dans la province en 2019. Il s'agit d'un taux supérieur aux taux des trois dernières années.
- La valeur des exportations internationales de produits bioalimentaires transformés au Québec a atteint 7,2 G$ en 2019, une hausse de 4 % par rapport à l'année 2018. Cette croissance, qui fait suite à la baisse de l'année 2018, s'explique en particulier par la reprise des importations américaines et l'augmentation des exportations vers la Chine. Les principaux sous-secteurs[19] porteurs de cette croissance sont les suivants :
  - la fabrication de produits de viande : +5 % (+77 M$);
  - la fabrication d'autres aliments : +10 % (+45 M$);
  - la mise en conserve de fruits et de légumes et la fabrication de spécialités alimentaires : +7 % (+37 M$);
  - la fabrication de produits laitiers : +19 % (+37 M$);
  - la fabrication de boissons et de produits du tabac : +12 % (+31 M$).

19 Les exportations sont classées ici par secteur selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). Les valeurs sont donc différentes de celles que l'on trouve dans la section sur l'évolution des échanges commerciaux, où les exportations sont classées par produit selon le Système harmonisé de désignation et de codification des marchandises (SH) de l'Agence des services frontaliers du Canada.

- La hausse des prix de vente des transformateurs pour leurs produits alimentaires a aussi contribué à la croissance de la valeur des livraisons. En effet, les prix ont connu une hausse de 2 % autant dans le sous-secteur de la fabrication des aliments que dans celui des boissons et des produits du tabac. Cette progression des prix a été particulièrement forte dans les sous-secteurs de la préparation et du conditionnement de poissons et de fruits de mer (+5 %), de la fabrication de produits de viande (+4 %), de la mise en conserve de fruits et de légumes et de la fabrication de spécialités alimentaires (+3 %).

La transformation alimentaire au Québec en 2019 : un secteur compétitif

- En comparaison avec l'Ontario et le reste du Canada, c'est au Québec que la croissance des livraisons manufacturières a été la plus forte. Les augmentations ont atteint respectivement 2,1 % en Ontario et 3,2 % dans l'ensemble des autres provinces.
- D'une manière globale, le Québec a légèrement gagné en compétitivité depuis 10 ans. La valeur des livraisons du secteur de la transformation alimentaire québécois représentait 25,6 % de celle du Canada en 2019, ce qui équivaut à un point de pourcentage de plus qu'en 2009. Malgré la baisse constatée en 2018, cet indicateur de compétitivité est en croissance depuis l'année 2013.
- La part de l'Ontario dans les livraisons du secteur canadien de la transformation alimentaire a baissé d'un peu plus de trois points de pourcentage depuis l'année 2009. Ce recul de l'industrie ontarienne se fait au profit des autres provinces canadiennes. Les autres provinces du Canada ont en effet récupéré une partie des livraisons (correspondant à environ deux points de pourcentage) depuis l'année 2009, comme le montre la figure 14.

FIGURE 14 | PARTS ESTIMÉES DU SECTEUR DE LA TRANSFORMATION ALIMENTAIRE DU QUÉBEC, DE L'ONTARIO ET DU RESTE DU CANADA DANS LES LIVRAISONS MANUFACTURIÈRES CANADIENNES, DES ANNÉES 2009 À 2019

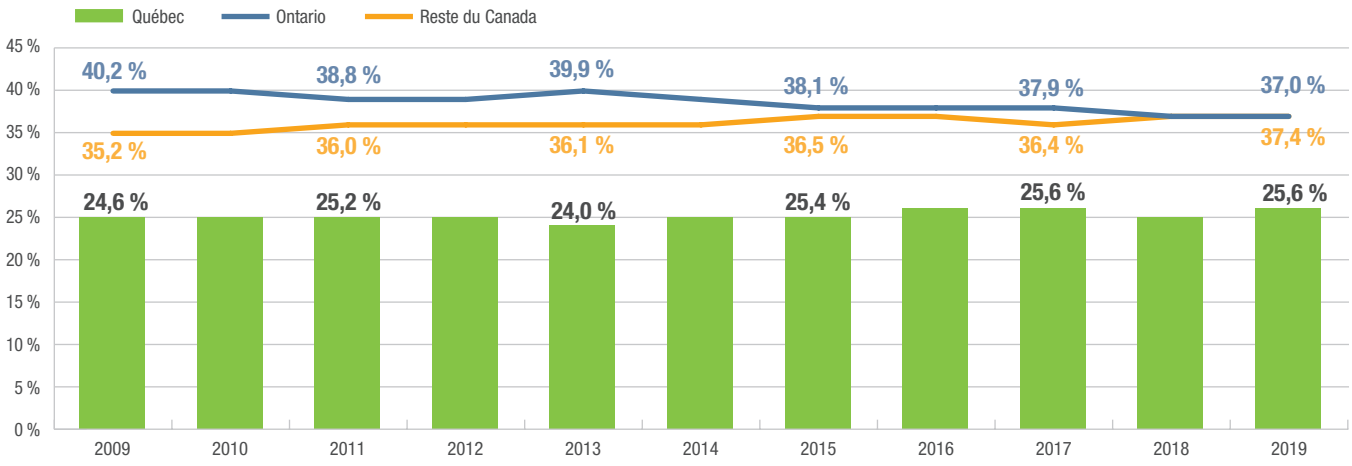

Sources : Statistique Canada, CANSIM, tableaux 16-10-0048-01, 16-10-0118-01 et 16-10-0114-01; estimations et compilation du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

6 LA PÊCHE MARITIME ET LA TRANSFORMATION DES POISSONS ET FRUITS DE MER

VALEUR DES DÉBARQUEMENTS

378 M$

92 %

Part des crustacés dans la valeur des débarquements

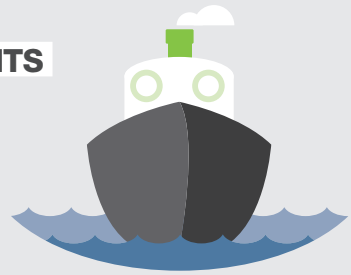

VALEUR DES LIVRAISONS MANUFACTURIÈRES

595 M$

576 M$
Importations

427 M$
Exportations

1 227
Exploitations

États-Unis (82 %)

Principale destination des exportations internationales

4 627
Emplois

Une forte augmentation de la valeur des débarquements dans le secteur des pêches maritimes

- En 2019, la valeur des débarquements dans le secteur des pêches maritimes s'est élevée à 377,8 M$, une hausse de 10,4 % par rapport à l'année 2018. Cette croissance est due à l'augmentation de la valeur des crustacés (+10,7 %) et des autres espèces (+6,3 %).
- Pour ce qui est des crustacés, la progression s'explique en grande partie par une hausse de la valeur des débarquements pour le homard d'Amérique (+21,6 %), la crevette nordique (+12,5 %) et le crabe des neiges (+2,9 %). Ensemble, ces trois espèces ont compté pour 91,8 % de la valeur totale des débarquements du secteur des pêches maritimes en 2019.
- L'augmentation pour le homard d'Amérique est principalement attribuable à une croissance du volume des débarquements (+18,9 %), tandis que des hausses du prix moyen de vente expliquent l'accroissement pour le crabe des neiges (+6,3 %) et la crevette nordiques (+9,3 %).

TABLEAU 6 | VALEUR DES DÉBARQUEMENTS DANS LE SECTEUR DES PÊCHES MARITIMES AU QUÉBEC, EN M$, DES ANNÉES 2015 À 2019p

GROUPE D'ESPÈCES	2015	2016	2017	2018p	2019p	VARIATION 2019/2018
PÊCHES MARITIMES	238,5	266,4	387,9	342,3	377,8	10,4 %
CRUSTACÉS	211,2	234	355,9	314,8	348,6	10,7 %
Crabe des neiges	86,4	109	210	168,8	173,7	2,9 %
Crevette nordique	49,5	48,9	27,6	27,8	31,2	12,5 %
Homard d'Amérique	74	74,6	117,1	116,6	141,9	21,6 %
Autres crustacés	1,4	1,5	1,3	1,6	1,8	12,4 %
AUTRES ESPÈCES	27,4	32,4	32	27,5	29,2	6,3 %

p : données préliminaires
Source : Pêches et Océans Canada, région du Québec; compilation du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

Une stabilité du volume des débarquements dans le secteur des pêches maritimes

- Durant la période 2018-2019, le volume des débarquements dans le secteur des pêches maritimes est resté stable. Il a atteint 45 715 tonnes (-0,1 % par rapport à l'année 2018), soit 33 680 tonnes (+4,0 %) pour les crustacés et 12 035 tonnes (-9,9 %) pour les autres espèces.
- Le crabe des neiges (14 545 tonnes), le homard d'Amérique (9 675 tonnes) et la crevette nordique (8 444 tonnes) représentent 97,0 % des débarquements de crustacés en 2019, soit 71,5 % du total des pêches maritimes.

TABLEAU 7 | VOLUME DES DÉBARQUEMENTS DANS LE SECTEUR DES PÊCHES MARITIMES AU QUÉBEC, EN TONNES MÉTRIQUES, POIDS VIF, DES ANNÉES 2015 À 2019

GROUPE D'ESPÈCES	2015	2016	2017	2018p	2019p	VARIATION 2019/2018
PÊCHES MARITIMES	57 180	54 037	54 700	45 753	45 715	-0,1 %
CRUSTACÉS	**40 144**	**37 013**	**39 813**	**32 391**	**33 680**	**4,0 %**
Crabe des neiges	14 767	14 242	19 502	15 020	14 545	-3,2 %
Crevette nordique	18 371	16 529	11 661	8 207	8 444	2,9 %
Homard d'Amérique	5 900	5 070	7 668	8 137	9 675	18,9 %
Autres crustacés	1 106	1 171	983	1 028	1 016	-1,2 %
AUTRES ESPÈCES	17 036	17 024	14 887	13 362	12 035	-9,9 %

p : données préliminaires
Source : Pêches et Océans Canada, région du Québec; compilation du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

Une croissance des livraisons dans le secteur de la transformation des poissons et fruits de mer

- La valeur des ventes dans le secteur des pêches maritimes au Québec dépend en grande partie du marché québécois de la transformation des poissons et fruits de mer, auquel sont destinées environ 90 % de ces ventes.
- Réparties entre les exportations internationales (426,9 M$) et les ventes au Canada (167,8 M$), les livraisons de l'industrie de la transformation des poissons et fruits de mer ont atteint 594,7 M$ en 2019, une hausse de 4,9 % par rapport à l'année 2018. L'augmentation est attribuable à la croissance des exportations internationales (+4,5 %) et des ventes au Canada (+6,0 %).
- On estime que 83,6 % des livraisons de poissons et fruits de mer transformés au Québec en 2019 étaient destinées aux marchés extérieurs, soit 71,8 % pour le marché des exportations internationales et 11,8 % pour celui des exportations interprovinciales.

TABLEAU 8 | LIVRAISONS DU SECTEUR DE LA PRÉPARATION ET DU CONDITIONNEMENT DE POISSONS ET FRUITS DE MER, À L'INTERNATIONAL ET AU CANADA, DES ANNÉES 2015 À 2019

INDICATEURS	2015	2016	2017	2018	2019	VARIATION 2019/2018
LIVRAISONS TOTALES DU SECTEUR (M$)	480,4	480,4	647,5	567	594,7[e]	4,9 %
EXPORTATIONS INTERNATIONALES (M$)*	278,1	337,1	453,9	408,6	426,9	4,5 %
PART DES LIVRAISONS TOTALES	58 %	70 %	70 %	72 %	72 %	-0,4 %
VENTES AU CANADA (M$)	202,3	143,4	193,6	158,4	167,8[e]	6,0 %
PART DES LIVRAISONS TOTALES	42 %	30 %	30 %	28 %	28 %	1,0 %

e : données estimées
* Exportations selon les codes SH
Sources : Statistique Canada et Global Trade Tracker; compilation du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation..

7 L'AGRICULTURE

RECETTES MONÉTAIRES PROVENANT DU MARCHÉ

9,1 G$ (+ 8,0 %)

61 %
Part des productions animales dans les recettes monétaires provenant du marché

RECETTES MONÉTAIRES AGRICOLES TOTALES

9,7 G$ (+ 8,4 %)

5 % Part du Québec dans les terres cultivables au Canada

14 % Part du Québec dans les recettes monétaires canadiennes provenant du marché

1,6 G$
Exportations internationales
de produits agricoles primaires

4,3 G$ (+ 1,2 %)
PIB de l'agriculture

28 000
Exploitations agricoles

846,0 M$ (-1,2 %)
Investissements agricoles

55 400
Emplois agricoles

Une croissance des ventes agricoles

- Le redressement des prix payés aux éleveurs de porcs, des rendements très élevés en acériculture et le paiement de prix un peu plus élevés aux producteurs laitiers ont contribué, en 2019, à une croissance des recettes monétaires agricoles tirées du marché au Québec.
- La conjoncture de prix plus favorable pour les éleveurs de porcs a contribué grandement à la hausse de près de 325 M$ des ventes agricoles dans l'ensemble des productions animales au Québec. Les ventes ont en effet atteint 5,5 G$ en 2019. Le prix de référence américain du porc, dont dépend le prix payé aux éleveurs du Québec, a augmenté en dépit des tensions commerciales internationales et de la hausse de la production aux États-Unis en raison des dommages causés par la peste porcine africaine en Chine. La valeur des ventes agricoles s'est également accrue dans les secteurs de la production laitière et de la volaille et des œufs.
- La valeur des recettes monétaires provenant du marché dans le secteur des productions végétales a augmenté de 355 M$ en 2019 au Québec. Cette croissance s'explique entre autres choses par une production record de sirop d'érable en 2019, grâce à une importante amélioration des rendements à l'entaille comparativement à ceux pour l'année 2018. De plus, l'implantation de cultures de cannabis sous licence autorisée a également contribué à la hausse des recettes monétaires agricoles tirées du marché. Dans l'ensemble, la valeur des ventes dans le secteur des productions végétales a totalisé 3,6 G$ en 2019.
- Ainsi, les recettes monétaires agricoles provenant du marché ont atteint 9,1 G$ en 2019, une hausse de 8 % par rapport à l'année 2018.

FIGURE 15 | RECETTES MONÉTAIRES AGRICOLES PROVENANT DU MARCHÉ AU QUÉBEC, DES ANNÉES 2014 À 2019

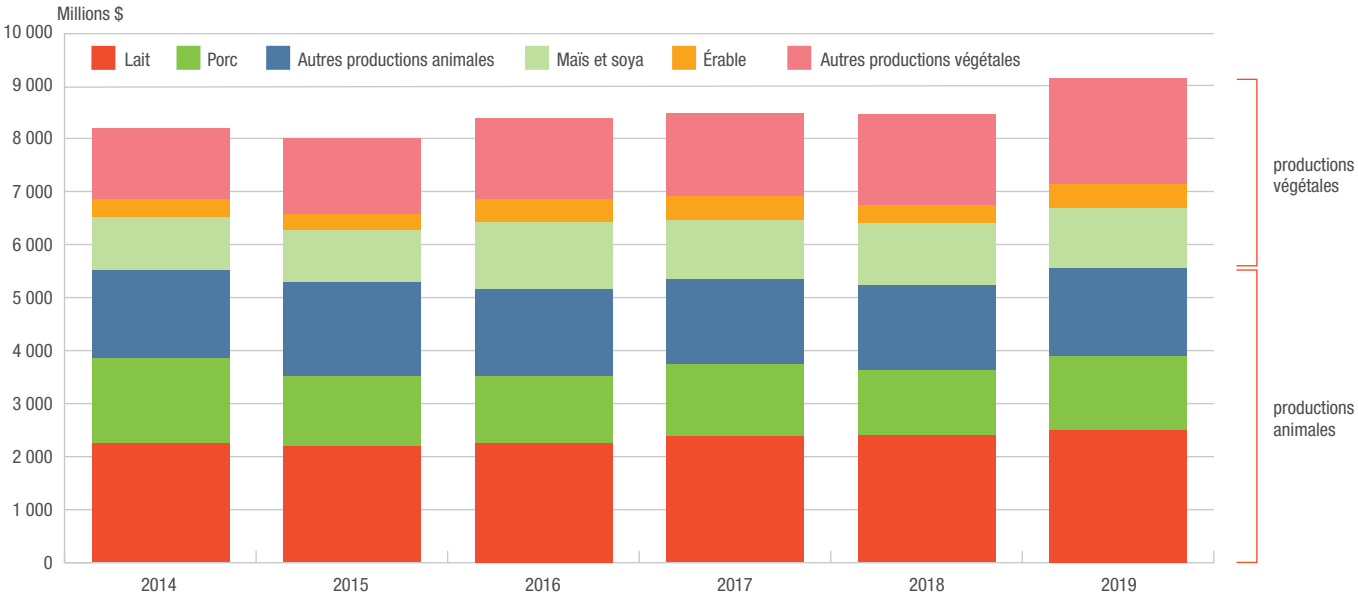

Source : Statistique Canada; compilation du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

- Avec les paiements de programmes gouvernementaux de 535 M$, les recettes monétaires agricoles totales se chiffrent à 9,7 G$ au Québec en 2019. Cette somme représente 752 millions de plus qu'en 2018.
- Atteignant 7,7 G$, les dépenses d'exploitation des entreprises agricoles se sont accrues de 353 M$ en 2019, une hausse de 5 %. Ce sont les dépenses au titre d'intérêts sur la dette et celles liées à la main-d'œuvre qui ont le plus contribué à cette augmentation. Par ailleurs, les frais engagés pour l'alimentation des animaux, le plus important poste de dépenses agricoles au Québec, sont demeurés stables en 2019.

- Les revenus agricoles ayant davantage augmenté que les dépenses, la rentabilité des entreprises agricoles s'est, dans l'ensemble, améliorée en 2019. Sur le plan de la trésorerie, l'excédent des revenus monétaires sur les dépenses d'exploitation s'est chiffré à 2,0 G$ en 2019, comparativement à 1,6 milliard l'année précédente. Prenant aussi en considération les dépenses liées à l'amortissement ainsi que la valeur de la variation des stocks, le revenu agricole net au Québec s'est établi à 802 M$ en 2019, une hausse de 265 millions.

FIGURE 16 | REVENUS ET DÉPENSES AGRICOLES AU QUÉBEC, DES ANNÉES 2009 À 2019

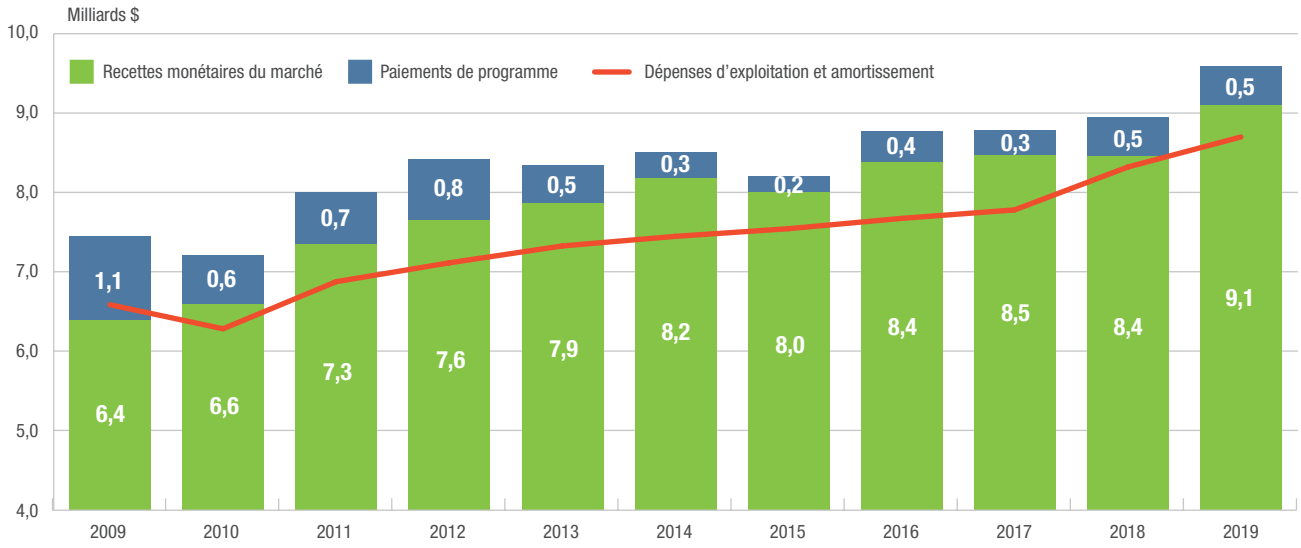

Source : Statistique Canada; compilation du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

8 LES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES DES SECTEURS DE L'INDUSTRIE BIOALIMENTAIRE AU QUÉBEC

L'agriculture et la pêche, la transformation alimentaire et la demande alimentaire des consommateurs aux détaillants et aux restaurateurs du Québec génèrent des retombées économiques dans la province sous forme de valeur ajoutée[20] et d'emplois[21]. Ces retombées sont classées en effets directs et indirects. Les premiers permettent d'apprécier les retombées générées directement par les différents secteurs. Quant aux seconds, ils représentent les retombées constatées chez les entreprises qui fournissent des intrants et chez les fournisseurs subséquents. Toutes ces retombées sont évaluées à partir du modèle intersectoriel du Québec de l'Institut de la statistique du Québec.

En 2019, selon le modèle, les ventes des différents secteurs ont contribué, d'une part, à soutenir directement un peu plus de 492 000 emplois en équivalent temps plein[22] dans l'économie québécoise, et d'autre part, à générer des revenus directs de 30,5 G$ pour les travailleurs et les entreprises québécoises.

TABLEAU 9 | EMPLOIS ET VALEURS AJOUTÉES DIRECTS GÉNÉRÉS PAR L'AGRICULTURE ET LA PÊCHE, LA TRANSFORMATION ALIMENTAIRE ET LA DEMANDE ALIMENTAIRE AU QUÉBEC EN 2019

SECTEURS	EMPLOIS		VALEURS AJOUTÉES	
	NOMBRE*	PARTS	G$	PARTS
AGRICULTURE ET PÊCHE	55 467	11 %	4,1	13 %
TRANSFORMATION ALIMENTAIRE	82 694	17 %	9,3	31 %
COMMERCE DE DÉTAIL ALIMENTAIRE	101 847	21 %	7,6	25 %
SERVICES ALIMENTAIRES (HRI)**	252 240	51 %	9,5	31 %
TOTAL DES EFFETS DIRECTS	**492 248**	**100 %**	**30,5**	**100 %**

* Années-personnes de 2018

** Ensemble des services alimentaires dans le réseau de l'hôtellerie, de la restauration et des marchés institutionnels.

Source : modèle intersectoriel du Québec de l'Institut de la statistique du Québec; compilation et analyse du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

8.1 LE SECTEUR TERTIAIRE AU QUÉBEC : LEADER EN MATIÈRE D'EMPLOIS ET DE VALEUR AJOUTÉE

Le secteur tertiaire, qui regroupe le commerce de détail et les services alimentaires, est le plus important employeur de l'industrie bioalimentaire du Québec. Ainsi, selon le modèle, les dépenses alimentaires des consommateurs dans le secteur tertiaire en 2019 ont soutenu directement environ 354 000 emplois, ce qui représente 72 % du total des emplois directs de l'industrie. Parmi ces emplois, 102 000 provenaient du commerce de détail et 252 000, du secteur de la restauration. Par ailleurs, près de 125 000 emplois indirects ont été créés chez les fournisseurs, en particulier dans le secteur agricole, dans celui de la transformation alimentaire et dans le commerce en gros. Au total, le secteur tertiaire a soutenu environ 479 000 emplois directs et indirects.

En outre, sur une demande alimentaire totale des consommateurs de 51,1 G$, plus de la moitié (58 % ou 29,6 G$) correspond à du contenu québécois qui a servi à rémunérer les travailleurs et à rétribuer les entreprises du Québec. Les 21,5 G$ restants ont payé principalement les importations internationales et interprovinciales de produits agricoles et non agricoles utilisées pour approvisionner les entreprises. Ces importations ne génèrent pas de retombées économiques dans l'économie du Québec.

20 La valeur ajoutée correspond à la somme de la rémunération des facteurs de production, soit les salaires et traitements avant impôts, du revenu mixte brut (revenu des propriétaires des entreprises non constituées en sociétés) et des autres revenus bruts avant impôts (revenus des sociétés et des entreprises, amortissement, épuisement, charges patronales, avantages sociaux, etc.).

21 En équivalent temps plein. Par exemple, deux emplois saisonniers à mi-temps correspondent à un emploi en années-personnes.

22 Ces données sont des résultats de simulations du modèle intersectoriel du Québec. Elles peuvent donc être différentes des données de Statistique Canada qui figurent dans les sections précédentes. Les données d'emplois du modèle sont présentées en équivalent temps plein tandis que les emplois dans les autres sections, sauf mention contraire, sont présentés en emplois-personnes.

TABLEAU 10 | RÉPARTITION DE LA VALEUR AJOUTÉE GÉNÉRÉE PAR LA DEMANDE ALIMENTAIRE AU QUÉBEC EN 2019 (EN MILLIARDS DE DOLLARS)

SECTEURS	VALEUR AJOUTÉE		TOTAL
	DIRECTE	CHEZ LES FOURNISSEURS	
COMMERCE DE DÉTAIL ALIMENTAIRE	7,6	9	16,6
SERVICES ALIMENTAIRES (HRI)*	9,5	3,5	13
VALEUR AJOUTÉE TOTALE	17,1	12,5	29,6

* Ensemble des services alimentaires dans le réseau de l'hôtellerie, de la restauration et des marchés institutionnels.
Source : modèle intersectoriel du Québec de l'Institut de la statistique du Québec; compilation du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation..

8.2 LE SECTEUR DE LA TRANSFORMATION ALIMENTAIRE AU QUÉBEC : UN ACTEUR DYNAMIQUE

La transformation alimentaire représente un secteur important de l'industrie bioalimentaire. Selon le modèle intersectoriel, elle génère environ 17 % des emplois directs et 31 % du total de la valeur ajoutée directe de l'industrie.

La valeur ajoutée générée directement par les entreprises du secteur de la transformation se chiffrent à 9,3 G$, ce qui représente 30 % de la valeur totale des livraisons manufacturières (31,4 G$). Pour ce qui est de la valeur ajoutée générée par les fournisseurs québécois des entreprises dans ce secteur, elle est évaluée à 9,7 G$ et compte pour 31 % du total des livraisons manufacturières. Ainsi, près de 61 % de la valeur des ventes a été investie dans l'économie québécoise sous forme de salaires et de profits, notamment. Les 39 % restants ont été utilisés pour payer les intrants agricoles et non agricoles ayant été achetés auprès de fournisseurs étrangers.

Quatre sous-secteurs de la transformation alimentaire généraient 65 % du total des valeurs ajoutées directes et indirectes de ce secteur. Il s'agit de la fabrication de produits de viande (23 %), de la fabrication de produits laitiers (19 %), de la fabrication d'autres aliments (12 %) et de la fabrication de boissons (11 %). Le total des valeurs ajoutées directes et indirectes de ces quatre sous-secteurs totalisait 5,5 G$ et 6,6 G$ respectivement.

FIGURE 17 | VALEURS AJOUTÉES (DIRECTS ET INDIRECTS) GÉNÉRÉS PAR LES SOUS-SECTEURS DE LA TRANSFORMATION ALIMENTAIRE DU QUÉBEC EN 2019 (EN MILLIERS DE DOLLARS)

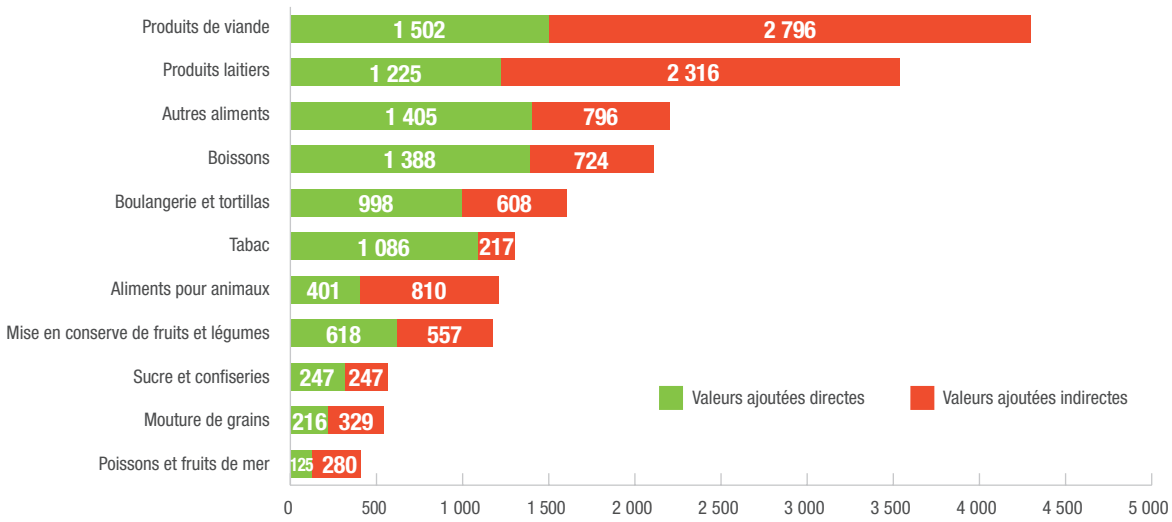

Source : modèle intersectoriel du Québec de l'Institut de la statistique du Québec; compilation du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

En ce qui concerne les emplois, environ 191 000 emplois[23] directs et indirects étaient tributaires des ventes du secteur de la transformation alimentaire. Parmi ces emplois, 83 000 (43 %) étaient des emplois directs du secteur et 108 000 (57 %), des emplois indirects chez les fournisseurs québécois. On comprend que la création d'emploi dans l'industrie de la transformation alimentaire provient davantage des emplois indirects. Ces emplois se trouvaient notamment dans le secteur de l'agriculture, des commerces de gros et de détail et du transport par camion.

Il est aussi à noter que la moitié du total des emplois directs et indirects est liée aux sous-secteurs de la fabrication de produits de viande (30 %) et de la fabrication de produits laitiers (19 %). Les autres sous-secteurs porteurs d'emplois étaient les boulangeries et la fabrication de tortillas (10 %), la fabrication d'autres aliments (9 %) et la fabrication de boissons (9 %).

FIGURE 18 | NOMBRE D'EMPLOIS DIRECTS ET INDIRECTS SOUTENUS PAR LES SOUS-SECTEURS DE LA TRANSFORMATION ALIMENTAIRE DU QUÉBEC EN 2019 (EN MILLIERS D'EMPLOIS)

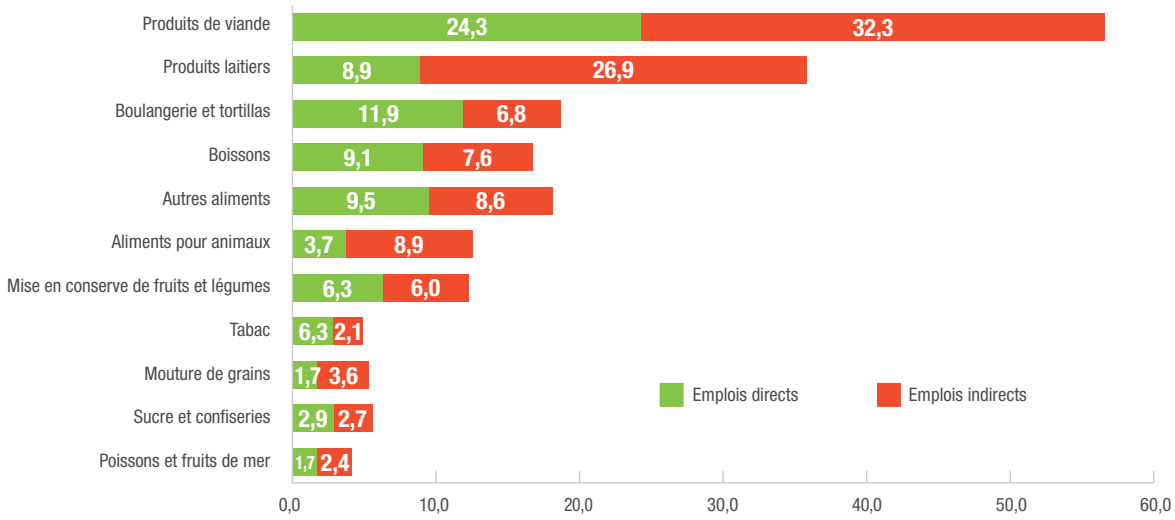

Source : modèle intersectoriel du Québec de l'Institut de la statistique du Québec; compilation du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

8.3 L'AGRICULTURE AU QUÉBEC : UN SECTEUR QUI SOUTIENT 94 000 EMPLOIS

En 2019, la valeur totale des productions agricoles est estimée à 11,5 G$[24]. Les ventes de produits agricoles injectent 7,5 G$[25] dans l'économie du Québec sous forme de rémunération de salariés et de revenus d'entreprises. Les rémunérations et revenus engendrés directement pour les secteurs de l'élevage et des cultures agricoles se chiffraient à 2,2 G$ et à 1,7 G$ respectivement. Ensemble, ils représentent 34 % de la valeur totale des productions agricoles. Les rémunérations et revenus indirects provenant des fournisseurs québécois s'élevaient à 3,6 G$, ce qui représente 32 % de la valeur totale des productions agricoles. Les 34 % restants ont servi à payer principalement les importations internationales et interprovinciales d'intrants agricoles et non agricoles. Ces achats auprès des fournisseurs étrangers ne produisent pas d'effet sur l'économie du Québec.

La valeur totale des productions agricoles a aussi permis de soutenir près de 94 000 emplois[26] directs et indirects. De ce nombre, environ 30 000 emplois sont dans le secteur de l'élevage et 24 000, dans celui des cultures agricoles. Les fournisseurs des entreprises de ces deux secteurs génèrent aussi des retombées économiques en matière d'emplois. Ils procurent 40 000 emplois indirects qui se trouvent notamment dans le secteur des services vétérinaires, des activités de soutien de l'agriculture, du commerce de détail et de gros, du transport par camion et de la fabrication d'aliments pour animaux.

23 En équivalent temps plein.
24 La valeur de la production inclut notamment les recettes monétaires totales et les ventes entre fermes.
25 Il s'agit d'estimations basées sur des simulations du modèle intersectoriel du Québec de l'Institut de la statistique du Québec de 2018. Elles incluent les paiements effectués par les gouvernements.
26 En équivalent temps plein.

8.4 LES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES DES DÉBARQUEMENTS MARITIMES POUR L'ÉCONOMIE QUÉBÉCOISE

En 2019, les débarquements maritimes soutenaient de façon directe environ 1 650 emplois et généraient 239 M$ en matière de rémunérations pour les pêcheurs et de revenus pour les entreprises. Ce montant représentait 63 % de la valeur totale des débarquements.

Ces débarquements ont aussi eu des effets indirects d'une valeur de 50 M$, soit 13% de la valeur des débarquements maritimes, qui correspondent à la rémunération des travailleurs et aux profits chez les fournisseurs des pêcheurs. Ces revenus se retrouvent notamment dans le secteur du commerce de gros, du commerce de détail, de la fabrication des produits de pétrole et de l'intermédiation financière.

Notons que les importations internationales et interprovinciales pour approvisionner les pêcheurs maritimes en intrants représentaient 24 % de la valeur des débarquements maritimes. Ces importations ne génèrent pas de retombées dans l'économie du Québec.

9 LES ACCORDS COMMERCIAUX DE LIBRE-ÉCHANGE AU COURS DE LA PÉRIODE 2019-2020

Les accords commerciaux établissent les règles en matière de commerce, notamment pour les produits agricoles et alimentaires. Le Canada a conclu plusieurs accords commerciaux avec divers partenaires. Cette section met l'accent sur les faits saillants de l'année 2019-2020.

9.1 LES ACCORDS EN VIGUEUR

9.1.1 L'ACCORD CANADA–ÉTATS-UNIS–MEXIQUE

L'Accord Canada–États-Unis–Mexique (ACEUM) a été signé le 30 novembre 2018, en marge du Sommet du G20 à Buenos Aires. Le 10 décembre 2019, les trois pays ont signé un protocole d'amendement. L'ACEUM entrera en vigueur le 1er juillet 2020. Cet accord majeur remplacera l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), qui a été conclu il y a plus de 25 ans.

Dans le cadre de l'ACEUM, de nouveaux accès aux marchés ont été concédés par le Canada pour tous les produits laitiers, la volaille et les œufs de consommation. La signature de cet accord permet néanmoins de préserver l'accès privilégié du Québec au marché américain, de dissiper l'incertitude entourant le maintien des relations commerciales privilégiées en Amérique du Nord et d'assurer une stabilité et une prévisibilité des marchés pour les entreprises québécoises.

En 2019, la valeur totale des exportations internationales de produits bioalimentaires du Québec s'élevait à plus de 8,8 milliards de dollars. Une part de 69 % de ces exportations était destinée au marché des États-Unis, ce qui représente une valeur de 6,1 milliards de dollars. Les produits bioalimentaires que le Québec importe des États-Unis valent, quant à eux, 1,5 milliard de dollars.

9.1.2 L'ACCORD DE PARTENARIAT TRANSPACIFIQUE GLOBAL ET PROGRESSISTE

L'Accord de partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP) est entré en vigueur le 30 décembre 2018 pour six des pays membres (Canada, Australie, Japon, Mexique, Nouvelle-Zélande et Singapour) et le 14 janvier 2019 pour le Vietnam. Pour ce qui est des autres pays membres (Chili, Pérou, Brunei et Malaisie), l'Accord entrera en vigueur 60 jours après leur ratification. Le PTPGP prévoit la possibilité d'inclure de nouvelles économies membres. À ce jour, la Corée du Sud, Taïwan, la Thaïlande et le Royaume-Uni ont publiquement annoncé qu'ils amorçaient leurs propres consultations ou études sur leur adhésion éventuelle au PTPGP.

L'élimination ou la réduction des tarifs qui est prévue dans le PTPGP aura des conséquences favorables pour les exportations bioalimentaires québécoises, comme les produits du porc, le soya, les produits de l'érable, les produits de la mer, les petits fruits, les produits transformés et les produits biologiques, notamment grâce à l'ouverture du marché japonais.

Le PTPGP prévoit toutefois un accès additionnel au marché canadien par l'augmentation des contingents tarifaires pour tous les produits sous gestion de l'offre (produits laitiers, volailles et œufs).

En 2019, la valeur totale des exportations internationales de produits bioalimentaires du Québec vers les pays membres du PTPGP s'élevait à plus de 874,3 millions de dollars. Les produits bioalimentaires que le Québec importe de ces pays avaient une valeur de 907,3 millions de dollars.

9.1.3 L'ACCORD ÉCONOMIQUE ET COMMERCIAL GLOBAL ENTRE LE CANADA ET L'UNION EUROPÉENNE

L'Accord économique et commercial global (AECG) entre le Canada et l'Union européenne (UE) a été signé le 30 octobre 2016 et est entré en vigueur de manière provisoire le 21 septembre 2017. L'AECG porte sur presque tous les secteurs et les aspects des échanges commerciaux entre le Canada et l'UE et a pour objectif d'éliminer ou de réduire les obstacles au commerce. L'UE est la deuxième économie mondiale. Elle est aussi le deuxième partenaire commercial du Canada après les États-Unis, en plus d'être le deuxième marché mondial pour les importations de marchandises.

En vertu de l'AECG, 94 % des droits douaniers imposés par l'UE sur les produits agroalimentaires ont été éliminés immédiatement pour les produits canadiens, ce qui permettrait au Québec d'être concurrentiel pour l'exportation de ses produits agricoles et agroalimentaires vers l'UE. Le Canada a augmenté les contingents tarifaires concédés pour certains produits tels les fromages.

En 2019, la valeur totale des exportations internationales de produits bioalimentaires du Québec vers l'UE (27 pays membres sans le Royaume-Uni) se chiffrait à 667,8 millions de dollars. Celle des importations du Québec venant de ces pays s'élevait pour sa part à 2,3 milliards de dollars.

9.1.4 L'ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE CANADIEN

L'Accord de libre-échange canadien (ALEC) est entré en vigueur le 1er juillet 2017. Il a été conclu entre l'ensemble des provinces et des territoires du Canada et le gouvernement fédéral. Dans cet accord, les gouvernements s'engagent à respecter un éventail de règles qui devraient favoriser le commerce interprovincial au Canada.

L'ALEC prévoit la création de la Table de coopération et de conciliation réglementaires, qui supervise le processus de conciliation réglementaire et favorise la coopération réglementaire à l'échelle du Canada. La Table produit chaque année un plan de travail concernant les mesures qui doivent faire l'objet d'un processus de conciliation. Le plan de travail publié en 2019 reconduit les cinq mesures de l'année 2018 touchant la libéralisation du commerce dans le secteur bioalimentaire.

9.2 LES NÉGOCIATIONS EN COURS

9.2.1 LE MERCOSUR

Le bloc commercial sud-américain du Mercosur est une union douanière créée en 1991 par l'Argentine, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay. Les cycles de négociations ont eu lieu en alternance tout au long de l'année. Le cinquième cycle s'est tenu au cours de la semaine du 25 mars 2019 à Ottawa. Le 25 avril 2020, l'Argentine a annoncé son retrait des négociations.

9.2.2 L'ALLIANCE DU PACIFIQUE

L'Alliance du Pacifique est une initiative d'intégration régionale créée en 2011 par le Chili, la Colombie, le Mexique et le Pérou. Le 29 juin 2017, lors d'une réunion de leur conseil des ministres, les pays membres de l'Alliance ont invité certains États observateurs (Canada, Australie, Nouvelle-Zélande et Singapour) à devenir des membres associés. Bien que le Canada ait déjà conclu des accords de libre-échange avec les quatre membres de l'Alliance, le fait d'en devenir un membre associé nécessitera un nouvel accord propre à celle-ci. Huit cycles de négociations ont été complétés à ce jour.

9.2.3 LES AUTRES ACCORDS

Au cours des dernières années, le gouvernement canadien a entamé des négociations visant à conclure ou à moderniser des accords de libre-échange avec l'Inde, le marché commun des Caraïbes (CARICOM), le Guatemala, le Salvador, le Nicaragua, le Maroc, la République dominicaine et le Costa Rica. Ces négociations n'ont toutefois pas beaucoup progressé au cours de la dernière année.

9.3 LES ACTIVITÉS EXPLORATOIRES

9.3.1 LA CHINE

L'accroissement du commerce et des investissements avec la Chine demeure une priorité pour le Canada. De plus, la Chine est le deuxième marché d'exportation du Canada et du Québec pour les produits bioalimentaires. En septembre 2016, les deux pays ont ouvert des discussions exploratoires en vue d'un possible accord de libre-échange.

Toutefois, bien que le Canada souhaite poursuivre ses discussions avec la Chine, certaines situations ont passablement refroidi les relations diplomatiques entre les deux pays.

9.3.2 L'ASSOCIATION DES NATIONS DE L'ASIE DU SUD-EST

Le 8 septembre 2017, le Canada et les États membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) (Brunei Darussalam, Cambodge, Indonésie, Laos, Malaisie, Myanmar, Philippines, Singapour, Thaïlande et Vietnam) ont annoncé le lancement de discussions exploratoires en vue d'un possible accord de libre-échange. Ces discussions permettent d'échanger des informations sur l'approche à privilégier et sur les régimes internes de réglementation ainsi que d'explorer les détails d'un possible accord de libre-échange Canada-ANASE. La deuxième série de discussions exploratoires en face à face a eu lieu les 7 et 8 avril 2019 au Laos. Le 10 septembre 2019, le Canada et l'ANASE ont annoncé la conclusion des discussions exploratoires en vue d'un possible accord de libre-échange, lors des consultations entre les ministres de l'Économie de l'ANASE et le Canada à Bangkok, en Thaïlande.

9.3.3 LE ROYAUME-UNI (BREXIT)

L'accord sur le Brexit a été sanctionné par la reine d'Angleterre et ratifié par le parlement européen. De ce fait, depuis le 31 janvier 2020, le Royaume-Uni (R.-U.) a quitté l'UE. Le R.-U. et l'UE mènent maintenant des négociations sur leur future relation dans le but de conclure un accord de libre-échange global. Le R.-U. reste largement soumis aux règles de l'UE pendant la période de transition, qui durera jusqu'en décembre 2020. L'accord sur le Brexit comprend une option pour prolonger la période de transition, mais le premier ministre Boris Johnson s'est engagé pendant la campagne électorale à ne pas y recourir. Quant aux relations commerciales entre le Canada et le R.-U., les conditions qui prévalaient avant le Brexit demeurent en vigueur jusqu'en décembre 2020.

9.4 LES LITIGES

9.4.1 LA CONTESTATION, PAR L'AUSTRALIE, DES MESURES RÉGISSANT LA VENTE DE VIN AU CANADA

En janvier 2018, le gouvernement fédéral a reçu une demande de consultation officielle de la part de l'Australie en vertu du mécanisme de règlement des différends de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). La demande concernait des mesures qui sont maintenues par le Canada et par certaines provinces (Colombie-Britannique, Ontario, Québec et Nouvelle-Écosse) relativement à la vente de vin.

Cette consultation n'ayant pas permis de régler le différend, sauf dans le cas des mesures de la Colombie-Britannique, l'Australie a demandé la formation d'un groupe spécial le 13 août 2018. Ce dernier a finalement été constitué le 7 mars 2019.

Quinze pays membres de l'OMC, dont les États-Unis et l'Union européenne, ont participé à la procédure à titre de tierces parties, notamment aux audiences du groupe spécial de l'OMC les 18 et 19 juillet 2019 ainsi que les 3 et 4 décembre 2019 à Genève.

ANNEXES

TABLEAU 11 | PRINCIPAUX INDICATEURS DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE L'INDUSTRIE BIOALIMENTAIRE QUÉBÉCOISE EN 2018 ET 2019

PRODUIT INTÉRIEUR BRUT AUX PRIX DE BASE (M$)	2018	2019	VARIATION 2019/2018
Agriculture et pêches	4 405	4 452	1,1 %
Fabrication d'aliments, de boissons et de produits du tabac	8 700	8 931	2,7 %
Commerce de gros (agricole, alimentaire, boissons et tabac)	2 672	2 625	-1,7 %
Magasins d'alimentation	4 293	4 371	1,8 %
Services de restauration et débits de boissons	6 747	6 823	1,1 %
Total pour le bioalimentaire*	28 795	29 208	1,4 %
Total pour le bioalimentaire, y compris le cannabis*	30 599	31 002	1,3 %
Industries manufacturières	49 430	50 712	2,6 %
Ensemble de l'économie**	367 075	377 043	2,7 %
EMPLOIS	**2018**	**2019**	**VARIATION 2019/2018**
Agriculture	55 900	55 400	-0,9 %
Fabrication d'aliments, de boissons et de produits du tabac	71 851	75 351	4,9 %
Commerce de gros (agricole, alimentaire, boissons et tabac)	30 367	32 481	7,0 %
Magasins d'alimentation	125 599	125 441	-0,1 %
Restauration commerciale	231 388	240 011	3,7 %
Total pour le bioalimentaire	518 671	532 526	2,7 %
Ensemble de l'économie	4 262 200	4 340 000	1,8 %
INVESTISSEMENTS (M$)	**2018**	**2019**	**VARIATION 2019/2018**
Agriculture[1,2]	856	846	-1,2 %
Fabrication d'aliments, de boissons et de produits du tabac[1,2]	610	776	27,2 %
Magasins d'alimentation[3]	170	158	-6,8 %
Commerce de gros (agricole, alimentaire, boissons et tabac)[3]	177	x	—
Restauration commerciale[3]	F	F	—
Total pour le bioalimentaire[3,4]	2 329	2 269	-2,6 %
Ensemble de l'économie[3]	42 803	43 293	1,1 %

* Ce total inclut aussi les autres magasins (ex. : Walmart), les services de restauration (hôtellerie et marché institutionnel) et les autres circuits de distribution (ex. : marchés publics).

** Pour l'ensemble de l'économie, la croissance du PIB réel selon les dépenses est de 2,7 % en 2019 (voir la section sur la conjoncture).

1. Pour l'année 2018, les données proviennent des Flux et stocks de capital fixe non résidentiel de Statistique Canada.
2. Pour l'année 2019, les données sont des estimations du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation réalisées à partir des Flux et stocks de capital fixe non résidentiel, de l'Enquête annuelle sur les dépenses en immobilisations et réparations : réelles, provisoires, perspectives (EDIR) de Statistique Canada et de compilations spéciales de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ).
3. Pour les années 2018 (réels) et 2019 (provisoires), les données proviennent de l'EDIR et de l'ISQ.
4. Le total comprend les activités visant à soutenir l'agriculture et la foresterie.

p : données provisoires.
x : données confidentielles.
F : données trop peu fiables pour être publiées.

INDICATEURS DE L'ACTIVITÉ (M$)	2018	2019	VARIATION 2019/2018
Recettes monétaires agricoles totales	8 900,0	9 651,7	8,4 %
Livraisons manufacturières des aliments	25 372,0	26 420,5	4,1 %
Livraisons manufacturières des boissons et du tabac	4 787,3	4 962,6	3,7 %
Demande alimentaire intérieure (G$)	48,2	51,1	5,9 %
Ventes alimentaires au détail et circuits courts (G$)	31,6	33,6	6,4 %
Ventes des services alimentaires (HRI) (G$)	16,6	17,5	5,1 %
Exportations internationales de produits alimentaires	8 585,7	8 840,5	3,0 %
Importations internationales de produits alimentaires	7 427,8	7 517,2	1,2 %
CROISSANCE DES PRIX À LA CONSOMMATION (%)	**2018**	**2019**	
Aliments	1,0 %	3,0 %	s. o.
Aliments achetés en magasin	0,4 %	2,8 %	s. o.
Aliments achetés au restaurant	2,7 %	3,4 %	s. o.
Boissons alcoolisées	0,7 %	0,7 %	s. o.
Boissons alcoolisées achetées en magasin	0,9 %	0,5 %	s. o.
Boissons alcoolisées dans les établissements avec permis d'alcool	-0,5 %	1,7 %	s. o.
Ensemble des biens et services (inflation)	1,7 %	2,1 %	s. o.
AUTRES	**2018**	**2019**	**VARIATION 2019/2018**
Population totale (K)	8 387,6	8 485,0	1,2 %
Population active (K)	4 509,5	4 571,7	1,4 %
Taux de chômage (%)	5,5	5,1	↘
Taux d'emploi (%)	61	61,6	↗
Taux de change ($ CA/$ US)	77,16	75,37	-2,3 %
Taux officiel d'escompte (%)	1,69	2	↗

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec ; compilation et estimations du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

TABLEAU 12 | RECETTES, DÉPENSES ET REVENU NET DU SECTEUR DE L'AGRICULTURE AU QUÉBEC, EN ONTARIO ET AU CANADA, DES ANNÉES 2017 À 2019 (EN MILLIONS DE DOLLARS)

QUÉBEC	2017	2018	2019	VARIATION 2018/2017	VARIATION 2019/2018
Cultures (total)	3 130,5	3 216,5	3 571,3	2,7 %	11,0 %
Bétail (total)	5 338,4	5 221,6	5 545,9	-2,2 %	6,2 %
Recettes monétaires de marché	8 468,9	8 438,1	9 117,1	-0,4 %	8,0 %
Paiements de programmes	313,6	462,0	534,6	47,3 %	15,7 %
RECETTES MONÉTAIRES AGRICOLES TOTALES	**8 782,5**	**8 900,0**	**9 651,7**	**1,3 %**	**8,4 %**
Moins les dépenses d'exploitation après les remises	6 817,1	7 335,5	7 688,3	7,6 %	4,8 %
REVENU NET COMPTANT	**1 965,4**	**1 564,5**	**1 963,4**	**-20,4 %**	**25,5 %**
Plus le revenu en nature	12,8	13,0	13,0	1,3 %	0,1 %
Moins les frais d'amortissement	964,1	985,8	1 011,7	2,2 %	2,6 %
REVENU NET RÉALISÉ	**1 014,1**	**591,7**	**964,7**	**-41,7 %**	**63,0 %**
Plus la valeur de la variation des stocks	125,5	-54,7	-162,2	s.o.	s.o.
REVENU AGRICOLE NET TOTAL	**1 139,6**	**537,0**	**802,5**	**-52,9 %**	**49,4 %**
ONTARIO	**2017**	**2018**	**2019**	**VARIATION 2018/2017**	**VARIATION 2019/2018**
Cultures (total)	6 712,0	7 464,2	7 685,6	11,2 %	3,0 %
Bétail (total)	6 341,5	6 226,5	6 524,5	-1,8 %	4,8 %
Recettes monétaires de marché	13 053,5	13 690,8	14 210,1	4,9 %	3,8 %
Paiements de programmes	321,5	324,8	525,6	1,0 %	61,8 %
RECETTES MONÉTAIRES AGRICOLES TOTALES	**13 375,0**	**14 015,6**	**14 735,7**	**4,8 %**	**5,1 %**
Moins les dépenses d'exploitation après les remises	11 043,4	11 800,6	12 449,1	6,9 %	5,5 %
REVENU NET COMPTANT	**2 331,6**	**2 215,0**	**2 286,6**	**-5,0 %**	**3,2 %**
Plus le revenu en nature	11,8	11,8	11,7	-0,2 %	-0,6 %
Moins les frais d'amortissement	1 641,8	1 708,9	1 783,2	4,1 %	4,4 %
REVENU NET RÉALISÉ	**701,6**	**517,9**	**515,1**	**-26,2 %**	**-0,5 %**
Plus la valeur de la variation des stocks	378,3	-75,1	-71,0	s.o.	s.o.
REVENU AGRICOLE NET TOTAL	**1 079,9**	**442,7**	**444,1**	**-59,0 %**	**0,3 %**
CANADA	**2017**	**2018**	**2019**	**VARIATION 2018/2017**	**VARIATION 2019/2018**
Cultures (total)	34 681,1	35 217,3	36 595,9	1,5 %	3,9 %
Bétail (total)	25 083,7	25 062,3	26 336,3	-0,1 %	5,1 %
Recettes monétaires de marché	59 764,9	60 279,5	62 932,3	0,9 %	4,4 %
Paiements de programmes	2 435,9	2 219,1	3 119,2	-8,9 %	40,6 %
RECETTES MONÉTAIRES AGRICOLES TOTALES	**62 200,8**	**62 498,6**	**66 051,5**	**0,5 %**	**5,7 %**
Moins les dépenses d'exploitation après les remises	47 556,5	50 265,5	53 106,4	5,7 %	5,7 %
REVENU NET COMPTANT	**14 644,4**	**12 233,1**	**12 945,1**	**-16,5 %**	**5,8 %**
Plus le revenu en nature	56,4	56,6	55,8	0,4 %	-1,4 %
Moins les frais d'amortissement	7 603,1	7 846,8	8 096,0	3,2 %	3,2 %
REVENU NET RÉALISÉ	**7 097,7**	**4 442,9**	**4 904,9**	**-37,4 %**	**10,4 %**
Plus la valeur de la variation des stocks	1 208,0	-671,0	-1 051,3	s.o.	s.o.
REVENU AGRICOLE NET TOTAL	**8 305,7**	**3 771,9**	**3 853,6**	**-54,6 %**	**2,2 %**

s. o. : Sans objet

Sources : Statistique Canada; compilation du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

TABLEAU 13 | VALEUR DES LIVRAISONS MANUFACTURIÈRES DE L'INDUSTRIE DES ALIMENTS, DES BOISSONS ET DU TABAC AU QUÉBEC EN 2018 ET 2019 (EN MILLIONS DE DOLLARS)

CODE SCIAN	SECTEUR	2018	2019	VARIATION 2019/2018
311	**Fabrication d'aliments**	**25 372**	**26 422**	**4,1 %**
3111	Fabrication d'aliments pour animaux	2 381	2 388 e	0,3 %
3112	Mouture de céréales et de graines oléagineuses	1 230e	1 186	-3,6 %
3113	Fabrication de sucre et de confiseries	1 308	1 420	8,6 %
3114	Mise en conserve de fruits et de légumes et fabrication de spécialités alimentaires	1 914	2 238	16,9 %
3115	Fabrication de produits laitiers	5 193	5 410 e	4,2 %
3116	Fabrication de produits de viande	6 480	6 961 e	7,4 %
3117	Préparation et conditionnement de poissons et fruits de mer	567	595	4,9 %
3118	Boulangeries et fabrication de tortillas	2 712	2 586	-4,6 %
3119	Fabrication d'autres aliments	3 587	3 638	1,4 %
312	**Fabrication de boissons et de produits du tabac**	**4 787**	**4 963**	**3,7 %**
	GRAND TOTAL – ALIMENTS, BOISSONS ET TABAC	**30 159**	**31 385**	**4,1 %**

e : estimations du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
Source : Statistique Canada; compilation et estimations du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation..

TABLEAU 14 | EXPORTATIONS BIOALIMENTAIRES INTERNATIONALES DU QUÉBEC PAR GROUPE DE PRODUITS EN 2018 ET 2019 (EN MILLIONS DE DOLLARS)

PRODUITS	VALEUR EN 2018	VALEUR EN 2019	VARIATION 2019/2018	PARTS EN 2019
Viande porcine	1 602,6	1 751,2	9,3%	19,8%
Préparations de cacao	1 076,0	1 167,3	8,5%	13,2%
Fruits, légumes et préparations	851,2	883,4	3,8%	10,0%
Préparations alimentaires diverses	605,9	617,3	1,9%	7,0%
Produits céréaliers	535,2	600,3	12,2%	6,8%
Miel, érable et sucre	583,7	589,8	1,1%	6,7%
Boissons	369,9	491,2	32,8%	5,6%
Oléagineux	711,9	488,8	-31,3%	5,5%
Poissons et fruits de mer	408,5	426,8	4,5%	4,8%
Viandes de volaille et oeufs	324,4	345,4	6,5%	3,9%
Aliments pour animaux	281,3	215,9	-23,3%	2,4%
Café, thé et produits	183,3	205,1	11,9%	2,3%
Céréales	237,9	198,9	-16,4%	2,3%
Viande bovine	159,9	163,1	2,1%	1,8%
Produits laitiers	145,9	157,7	8,1%	1,8%
Produits oléagineux (essentiellement l'huile de canola)	130,7	154,8	18,5%	1,8%
Produits divers	158,0	141,5	-10,4%	1,6%
Animaux vivants	52,1	55,3	6,1%	0,6%
Pommes de terre	36,9	40,0	8,3%	0,5%
Autres produits bioalimentaires	130,6	146,4	12,1%	1,7%
TOTAL POUR LE BIOALIMENTAIRE	**8 585,7**	**8 840,5**	**3,0%**	**100,0%**

Source : Global Trade Tracker; compilation du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

TABLEAU 15 | IMPORTATIONS BIOALIMENTAIRES INTERNATIONALES DU QUÉBEC PAR GROUPES DE PRODUITS EN 2018 ET 2019 (EN MILLIONS DE DOLLARS)

PRODUITS	VALEUR EN 2018	VALEUR EN 2019	VARIATION 2019/2018	PARTS EN 2019
Boissons	1 611,0	1 689,6	4,9%	22,5%
Fruits, légumes et préparations	1 559,1	1 607,3	3,1%	21,4%
Cacao et préparations	756,4	817,4	8,1%	10,9%
Poissons et fruits de mer	553,4	575,1	3,9%	7,7%
Miel, érable et sucre	547,9	481,7	-12,1%	6,4%
Produits céréaliers	370,1	368,8	-0,4%	4,9%
Café, thé et produits	332,5	347,8	4,6%	4,6%
Produits laitiers	253,3	296,5	17,0%	3,9%
Préparations alimentaires diverses	239,7	224,7	-6,3%	3,0%
Aliments pour animaux	157,9	163,3	3,5%	2,2%
Produits oléagineux	144,5	117,1	-19,0%	1,6%
Céréales	65,6	87,6	33,5%	1,2%
Viande porcine	86,2	64,2	-25,5%	0,9%
Viande bovine	89,3	61,9	-30,6%	0,8%
Viandes de volaille et oeufs	55,1	57,1	3,6%	0,8%
Animaux vivants	37,7	46,4	23,0%	0,6%
Sous-produits animaux	32,1	35,1	9,2%	0,5%
Pommes de terre	10,9	12,2	11,5%	0,2%
Autres produits bioalimentaires	525,1	463,5	-11,7%	6,2%
TOTAL BIOALIMENTAIRE	**7 427,8**	**7 517,2**	**1,2%**	**100,0%**

Source : Global Trade Tracker; compilation du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

Réalisation

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
Sous-ministériat à la transformation et aux politiques bioalimentaires
Direction de la planification, des politiques et des études économiques

Coordination

Félicien Hitayezu, directeur adjoint
Ulrich Zombre

Recherche et rédaction

Yvon Boudreau
Stéphanie Keable
Stéphane Lacharité
Éric Massicotte
Julius Olatounde
Josée Robitaille
Yvon St-Amour
Ricardo Vargas
Ulrich Zombre

Autre collaboration

Direction des politiques commerciales et intergouvernementales
Sous-ministériat aux pêches et à l'aquaculture commerciales

Révision linguistique

Sylvie Émond, L'Espace-mots

Conception graphique

Direction des communications

Photographies

Éric Labonté, Direction des communications
iStockphoto.com

© Gouvernement du Québec

Dépôt légal : 2020
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada
ISBN 978-2-550-86986-3 (imprimé)
ISBN 978-2-550-86987-0 (PDF)

Agriculture, Pêcheries et Alimentation
Québec

20-0077